

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple-Un But-Une foi

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INSTAT)

**ENQUETE MODULAIRE ET PERMANENTE
AUPRES DES MENAGES
(EMOP)**

Décembre 2019



SCB



Suède
Sverige





**RAPPORT D'ANALYSE
DEUXIEME PASSAGE (juillet-septembre)
2019**

**ACCESSIBILITE AUX SOINS DE SANTE,
APPRECIATION DE LA POPULATION SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES
A ENTREPRENDRE ET DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES**

TABLEAU RECAPITULATIF DES RESULTATS : INDICATEURS DE CONDITIONS DE VIE DE LA POPULATION

Indicateurs	Ensemble	Milieu		Sexe	
		Urbain	Rural	H	F
Santé					
Taux de morbidité (%)	24,2	24,1	24,2	22,9	25,3
Proportion des individus ayant contracté le paludisme au cours des 03 derniers mois	16,1	13,7	17,0	7,7	8,3
Proportion de la population consultée chez un guérisseur ou un marabout (%)	13,5	8,6	16,0	14,1	13,0
Proportion de la population habitant à moins d'un Km d'un établissement de santé (%)	41,0	35,9	44,9	40,6	41,3
Proportion de la population habitant à plus de 15 Km d'un établissement de santé (%)	7,9	1,9	10,3	9,8	6,1
Migration et transferts au sein des ménages					
Proportion des ménages recevant les transferts d'argent dont au moins un (1) membre vivant en dehors de la localité	64,3	48,1	69,0	47,0	61,8
Montant des transferts reçus par les ménages (en milliards de FCFA)	76,5	22,8	50,0	59,4	13,4
Pauvreté subjective					
Proportion des ménages vivant difficilement avec leur niveau de revenu (%)	12,9	11,5	13,5	12,7	15,6
Proportion des ménages vivant bien avec leur niveau de revenu (%)	4,5	7,3	3,4	4,6	4,2
Proportion des ménages se considérant pauvre (%)	49,0	41,7	52,1	48,7	53,7
Proportion des ménages estimant que leur niveau de vie s'est dégradé au cours de l'année écoulée (%)	25,9	21,9	27,5	25,6	29,0
Proportion des ménages estimant que leur niveau de vie s'est amélioré au cours de l'année écoulée (%)	19,6	15,7	21,3	20,2	10,3
Dépenses de consommation					
Dépenses moyennes par ménage (FCFA)	482 632	681 389	397 755	436 558	405 425
Dépenses moyennes par tête (FCFA)	77 957	123 807	58 378	67 693	91 279
Dépenses par équivalent adulte (FCFA)	101 605	159 367	76 938	88 649	90 886

Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)

TABLE DES MATIERES

	Page
LISTE DES TABLEAUX	5
LISTE DES GRAPHIQUES	6
SIGLES ET ABREVIATIONS	8
RESUME EXECUTIF	10
INTRODUCTION	11
1. METHODOLOGIE ET OUTILS DE COLLECTE	12
2. SANTE DES MEMBRES DU MENAGE	15
2.1. État de santé de la population	15
2.2. Recours thérapeutiques et accessibilité des structures de santé	18
2.3. Qualité de l'offre sanitaire	20
3. MIGRATIONS ET TRANSFERTS AU SEIN DES MENAGES	23
3.1. Mouvement migratoire de la population	23
3.2. Montant et allocation des transferts reçus	25
4. PAUVRETE SUBJECTIVE	28
4.1. Appréciation des ménages sur la pauvreté et besoins minimums à satisfaire	28
4.2. Opinions des ménages sur les actions prioritaires à mener pour sortir de la pauvreté	34
5. DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES	37
5.1. Dépenses totales	37
5.2. Part des dépenses par fonction de consommation	38

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I- 1: Structure de l'échantillon avant et après l'enquête	12
Tableau II- 1 : Évolution des taux de morbidité, par groupe d'âge selon le sexe (%)	15
Tableau II- 2 : Taux de morbidité par région, milieu et niveau d'instruction du chef de ménage selon le groupe d'âges au cours des trois derniers mois (%).....	15
Tableau II- 3: Prévalence de certaines maladies par région, milieu et tranche d'âge de la population (%).....	17
Tableau II- 4: Répartition de la population ayant consulté des infrastructures sanitaires par région, milieu et niveau d'instruction du chef de ménage selon le type d'infra structure (%).....	19
Tableau II- 5: Répartition de la population par région et milieu selon la distance parcourue pour atteindre le service de santé où la consultation a eu lieu principalement (%).....	20
Tableau II- 6: Opinions de la population ayant rencontrée des problèmes au cours de leur consultation selon le type de problème (%).....	21
Tableau III- 1: La situation migratoire des ménages par région et milieu de résidence	23
Tableau III- 2 : Montant des transferts externes (hors Mali) reçus par région (en millions de FCFA).....	26
Tableau III- 3 : Allocation des transferts reçus (%).....	27
Tableau IV- 1: Répartition des ménages par région, milieu et sexe du chef de ménage selon l'appréciation du niveau de vie par rapport au revenu (%)	28
Tableau IV- 2: Répartition des ménages par région, milieu de résidence selon leur appréciation du niveau de vie par rapport à la situation de pauvreté (%)	30
Tableau IV- 3: Perception des ménages sur les besoins minimums nécessaires pour avoir des conditions de vie acceptable (%).....	31
Tableau IV- 4: Situation de satisfaction des ménages par rapport aux besoins minimums de base (%)	32
Tableau IV- 5: Le montant minimum mensuel nécessaire pour vivre par région, milieu et selon le sexe du chef de ménage	33
Tableau IV- 6: Répartition des ménages par région, milieu et sexe du chef de ménage selon leur situation financière actuelle (%).....	33
Tableau IV- 7: Répartition des ménages par région, milieu et sexe du chef de ménage selon leur perception sur le changement de leur niveau de vie (%).....	34
Tableau IV- 8: Répartition des ménages par région, milieu et sexe du chef de ménage selon leur opinion sur l'efficacité des actions des autorités en matière de lutte contre la pauvreté (%)	35
Tableau IV- 9: Répartition des ménages par région, milieu et le sexe du chef de ménage selon les actions prioritaires des autorités	35
Tableau V- 1: Dépenses trimestrielles des selon le milieu de résidence (FCFA)	37
Tableau V- 2: Structure de la consommation des ménages entre juin – septembre 2019 selon le mode d'acquisition (%)	38
Tableau V- 3 : Part des dépenses par fonctions de consommation selon le milieu de résidence	38

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique II- 1 : Taux de morbidité selon le groupe d'âge (%)	16
Graphique II- 2: Taux de fréquentation des infrastructures sanitaires selon le type d'infrastructure (%).....	18
Graphique II- 3: Répartition de la population selon la distance parcourue pour atteindre un établissement de santé (%).....	20
Graphique II- 4: Population ayant été consultée et qui a rencontré des problèmes, par région (%).....	21
Graphique II- 5: Opinion de la population qui a été malade sans consulter un service médical, selon les raisons de non-utilisation (%).....	22
Graphique III- 1: Proportion des ménages avec un ou plusieurs membres vivant en dehors de leur localité (%)	24
Graphique III- 2: Proportion des ménages recevant les transferts d'argent dont au moins un (1) membre vit en dehors de la localité (%).....	25
Graphique III- 3: Montant des transferts internes reçus par région (en milliards de FCFA)	26
Graphique III- 4: Montant des transferts reçus selon la provenance (en milliards de FCFA)	27
Graphique IV- 1: Répartition des ménages par milieu selon l'appréciation du niveau de vie par rapport au revenu (%)	29
Graphique IV- 2: Répartition des ménages selon l'appréciation du niveau de vie par rapport à la situation de pauvreté (%).....	29
Graphique IV- 3: Perception des ménages sur les besoins minimums nécessaires pour avoir des conditions de vie acceptable (%).....	30
Graphique IV- 4 : Répartition des ménages par milieu et le sexe du chef de ménage selon les actions prioritaires des autorités.....	36
Graphique V- 1: Proportion des dépenses selon milieu et le mode d'acquisition (%)	37

LISTE DES ANNEXES

Tableau A- 1 : Taux de morbidité par région, milieu et niveau d'instruction selon le groupe d'âge (%)	41
Tableau A- 2 : Prévalence de certaines maladies au cours des 3 derniers mois, selon la région, le milieu, le sexe et le groupe d'âge (%).....	42
Tableau A- 3 : Taux de fréquentation des infrastructures sanitaires, selon la région, le milieu et le niveau scolaire du ménage	43
Tableau A- 4 : Opinion de la population malade et n'ayant pas utilisé de service médical par région, milieu et niveau d'instruction du chef de ménage selon les raisons de non utilisation (%).....	44
Tableau A- 5 : Répartition des ménages (en %) par région et milieu de résidence, selon l'appréciation du niveau de vie par rapport à la situation de pauvreté (<i>chef de ménage masculin</i>)	44
Tableau A- 6 : Répartition des ménages (en %) par région et milieu de résidence, selon l'appréciation du niveau de vie par rapport à la situation de pauvreté (<i>chef de ménage féminin</i>).....	45
Tableau A- 7: Répartition des ménages par région, milieu et sexe, selon le degré de satisfaction des besoins alimentaires « Prendre trois repas tous les jours ».....	45
Tableau A- 8 : Répartition des ménages par région, milieu et sexe, selon le degré de satisfaction des besoins en « logements » (en %)	46
Tableau A- 9: Répartition des ménages par région, milieu et sexe, selon le degré de satisfaction des besoins « d'Accès à l'eau potable ».....	47
Tableau A- 10 : Répartition des ménages par région, milieu et sexe, selon le degré de satisfaction des besoins « d'Accès à l'électricité »	47
Tableau A- 11: Répartition des ménages par région, milieu et sexe, selon le degré de satisfaction des besoins « Soins et médicaments en cas de maladie »	48
Tableau A- 12: Répartition des ménages par région, milieu et sexe, selon le degré de satisfaction des besoins « Éducation des enfants »	48

SIGLES ET ABREVIATIONS

Asdi	Agence suédoise de coopération internationale au développement
CREDD	Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable
CSCOM	Centres de Santé Communautaire
CSCR	Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
CSRef	Centre de Santé de Référence
ELIM	Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages
EMOP	Enquête Modulaire et Permanente auprès des ménages
FAO	Organisation Mondiale pour l'Alimentation et l'Agriculture
INSTAT	Institut National de la Statistique
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PRODESS	Programme de Développement Sanitaire et Social
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SCB	Statistiska Centralbyran (Bureau Central de Statistique/Suède)
SDS	Schéma Directeur de la Statistique
SE	Section d'énumération
SMIG	Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti

AVANT PROPOS

L'Institut National de la Statistique, avec l'appui de la Suède, a mis en place un dispositif d'enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP) dont l'objectif est de fournir, en temps réel, les indicateurs permettant de suivre régulièrement les conditions de vie de la population. La première génération de mise en œuvre du dispositif a démarré en 2011.

La présente édition de l'EMOP (la huitième) concerne la période d'Avril 2019 à Mars 2020. Elle concerne pratiquement toutes les régions du Mali. En outre, les zones d'insécurité des régions de Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal ont été retirées de l'échantillon. Les résultats qui sont présentés dans ce document reflètent donc la situation de ces régions effectivement enquêtées.

Je me réjouis de la publication du présent rapport relatif à l'analyse des résultats du deuxième passage dont les travaux de collecte se sont déroulés entre le **1^{er} juillet et le 30 septembre 2019**. Ceci constitue un maillon de plus dans la chaîne de production de données statistiques. Les résultats portent notamment sur la santé, la migration et les transferts des migrants, la pauvreté subjective ainsi que sur les dépenses de consommation des ménages.

L'Institut National de la Statistique compte sur vos observations et suggestions afin d'améliorer les différentes publications pour la satisfaction des utilisateurs.

Je vous remercie et vous souhaite bonne lecture.

DIRECTEUR GENERAL

Dr. Arouna SOUGANE
Chevalier de l'Ordre National

RESUME EXECUTIF

L'Enquête Modulaire et Permanente auprès des ménages (EMOP), est un dispositif permanent de collecte mis en place par l'INSTAT avec l'appui technique et financier de la Suède pour répondre aux besoins de suivi-évaluation du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté ainsi que des programmes sectoriels mis en œuvre par le Mali.

Elle est réalisée annuellement en quatre passages sur l'ensemble du territoire national. Chaque passage dure trois mois de collecte. Pour rappel, un total de 7398 ménages sur 6669 ménages a été enquêté au premier passage, soit un taux de couverture de 90,1 %. Au second passage, il a enquêté **6633** ménages. Ce qui réduit le taux de couverture à 89,7 %. Les résultats sont représentatifs au niveau national, de chacune des régions enquêtées et le district de Bamako et selon le milieu de résidence (urbain et rural). Les thèmes abordés portent sur la santé de la population, les migrations et transferts des ménages, la pauvreté subjective et les dépenses de consommation des ménages.

L'exploitation des données issues de ce passage a abouti aux résultats suivants :

a) Santé de la population

Le taux de morbidité au cours du passage 2 est estimé à 24,2 %. Il n'a pas pratiquement varié depuis le passage 1 (24,1%). Il est plus élevé pour les individus vulnérables comme les enfants de moins de cinq ans (31,6 %) et les personnes âgées de plus de soixante ans (38,4 %).

Parmi les personnes ayant consulté et déclaré avoir rencontré des problèmes, 55,2 % d'entre eux estiment que les coûts de prestation sanitaire sont chers.

b) Migrations et Transferts au sein des ménages

Le montant global des transferts reçus par les ménages au cours des 3 derniers mois est estimé à 76,5 milliards de FCFA. La part des transferts provenant de l'extérieur (autres pays africains, la France, autres pays Européens et le reste du monde) est estimée à 43,1 milliards de FCFA. La France se place en première position avec 17,6 milliards de F CFA.

Les transferts reçus sont utilisés prioritairement pour la satisfaction des besoins courants du ménage comme l'acquisition de biens de consommation courante. En effet 50,0 % des transferts sont destinées à cette fin.

c) Pauvreté subjective

12,9 % de la population estiment vivre difficilement avec son revenu pendant que 4,5 % des ménages estiment que leurs revenus sont suffisants pour bien vivre.

Avoir accès à l'eau potable, prendre trois repas tous les jours, pouvoir se soigner quand on est malade ou encore avoir un emploi stable et durable et pouvoir s'occuper de son corps (savon, coiffure...) sont cités comme faisant partie des besoins minimums indispensables pour avoir des conditions de vie acceptables.

La création d'emplois (32,5 %) et la sécurité alimentaire (27,5 %) sont citées prioritairement dans le cadre des actions à mener pour lutter contre la pauvreté.

d) La création d'emplois (32,5 %) et la sécurité alimentaire (27,5 %) Dépenses de consommation

Les dépenses de consommation des ménages maliens sur la période juillet – septembre 2019, sont estimées à 1217 milliards contre 1278 milliards FCFA sur le trimestre précédent.

Les produits de consommation des ménages sont dans 82,4 % de cas acquis par achat et près de 69,4 % des dépenses sont destinées à l'alimentation et aux boissons non alcoolisées.

INTRODUCTION

Afin de disposer de données fiables et à jour pour le suivi et l'évaluation des programmes et politiques de développement dont le Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable (CREDD), l'Institut National de la Statistique, avec l'appui technique et financier de la Suède, a mis en place un dispositif de collecte permanent dénommé Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages (EMOP).

L'EMOP est le fruit d'un projet de collaboration entre la Statistique Suède et l'Institut National de la Statistique démarrée depuis janvier 2009 dont l'objectif est l'amélioration de la production des statistiques produites au Mali. Elle vise la mise à disposition régulière d'informations fiables et à jour.

L'enquête se déroule annuellement en quatre passages. Pour la présente édition, le premier s'est déroulé entre le 1^{er} avril et le 30 juin 2019. La collecte du second passage, démarrée le 1^{er} juillet a pris fin le 30 septembre 2019. Le présent rapport qui résulte de l'analyse des résultats du deuxième passage de l'EMOP est articulé autour de cinq chapitres.

Le premier chapitre décrit sommairement la méthodologie mise en œuvre pour collecter, traiter et analyser les données recueillies, le deuxième chapitre décrit la situation sanitaire de la population, les chapitres trois et quatre fournissent des informations respectivement sur les migrations et les transferts au sein des ménages et sur la pauvreté subjective. Le dernier chapitre se rapporte aux dépenses de consommation à l'intérieur des ménages au cours du trimestre de l'année.

1. METHODOLOGIE ET OUTILS DE COLLECTE

L'EMOP est une enquête par sondage stratifiée à deux degrés sur un échantillon dont la taille est estimée à 1 200 unités primaires soit 7 398 ménages. La collecte est réalisée en quatre passages de trois mois chacun. Les résultats sont représentatifs au niveau de l'ensemble des régions et au niveau des milieux urbain et rural.

La présente édition de l'EMOP s'est réalisée dans toutes les régions du pays. L'échantillon est de 1 200 unités primaires dans lesquelles 7 398 ménages devraient être enquêtés. Cet échantillon a été couvert à 89,7 % au cours du présent passage.

Le questionnaire qui a servi à collecter les informations du deuxième passage est articulé autour des thématiques suivantes :

- Une section sur les caractéristiques des nouveaux membres du ménage fournit les informations sur l'âge et le sexe des membres, leur lien avec le chef de ménage, l'état matrimonial, le statut migratoire ainsi que leur niveau d'éducation ;
- Une section sur la santé renseigne sur la morbidité de certaines maladies ;
- Une section sur la migration et les transferts donne des informations sur l'effectif des migrants et les transferts monétaires reçus par les ménages ;
- Une section sur la pauvreté subjective permet de mesurer la perception de la population sur leur situation par rapport à la pauvreté ;
- Une section sur la consommation des ménages cerne le niveau de vie ou de bien-être des ménages à travers leurs dépenses de consommation.

Entre les premier et deuxième passage, le nombre de ménages enquêtés avec succès est passé de 6 669 à 6 633 soit une perte de 36 ménages par rapport au premier passage. Ces pertes sont essentiellement dues aux cas de déménagements ou d'absences prolongées des ménages constatées par l'enquêteur après plusieurs visites.

Tableau I- 1: Structure de l'échantillon avant et après l'enquête

REGIONS	Nombre de grappes échantillonnées	Nombre grappes enquêtées	Nombre total de ménages échantillonnés	Nombre total de ménages enquêtés	Taux de réalisation des US
Kayes	148	148	888	888	100,0
Koulikoro	151	151	906	902	99,6
Sikasso	161	161	966	966	100,0
Ségou	153	145	918	870	94,8
Mopti	153	110	918	660	71,9
Tombouctou	109	100	654	598	91,4
Gao	101	62	606	372	61,4
Kidal	33	22	396	242	61,1
Bamako	191	191	1 146	1 135	99,0
Total	1 200	1 090	7 398	6 633	89,7

Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)

Conformément à la méthodologie de l'enquête les indicateurs sont produits avec une précision de ± 10 % au maximum pour le niveau national et ± 15 % pour les indicateurs régionaux avec un niveau de confiance

de 95 %. Dans la plupart des cas, les précisions obtenues sont meilleures par rapport aux cibles attendues.

Définition de quelques concepts

L'appropriation des concepts ci-dessous définis est indispensable pour faciliter l'exploitation du document.

Chef de ménage

Le chef de ménage est le preneur de décisions clé au sein du ménage, et son autorité est reconnue par les autres membres du ménage. Il est possible que le principal contributeur au revenu du ménage ne soit pas nécessairement le chef de ménage. Dans beaucoup de sociétés africaines, l'adulte homme le plus âgé est souvent considéré comme le chef de ménage, qu'il soit ou non le principal contributeur au revenu du ménage.

En tant que preneur de décision clé, le chef de ménage est la personne qui est la plus au courant de ce qui se passe dans le ménage, et il/elle est souvent la personne la plus appropriée à être interrogée.

Le chef de ménage polygame sera enregistré une et une seule fois comme membre et chef dans le ménage de l'une de ses épouses dans lequel il aura passé la dernière nuit avant l'enquête.

Ménage

Au sens de l'EMOP, un ménage est un groupe de personnes qui normalement vivent et prennent leurs repas ensemble dans le ménage. Il faut aussi que les membres reconnaissent l'autorité d'une seule personne comme chef de ménage, et que cette personne vive actuellement avec le reste des membres du ménage ou soit momentanément absente.

Dans les ménages polygames, chaque épouse est traitée comme un ménage distinct quand les épouses vivent dans des logements ou complexes différents, cuisinent séparément et prennent des décisions de manière indépendante.

Les personnes qui normalement résident au sein du ménage sont considérées comme membres de fait, qu'elles soient ou non présentes au moment de l'interview. Le ménage est une unité économique dont les membres possèdent un lien de type économique. C'est ainsi qu'ils peuvent partager la même activité de production, l'argent gagné, etc. Le questionnaire EMOP permet de réunir des informations concernant un large éventail d'événements clés, qui sont l'expression de ce bien économique. Il est donc essentiel que toutes les personnes qui ont participé aux décisions ou ont été touchées par les résultats de ces décisions, soient incluses dans le ménage.

Les ménages collectifs (hôpitaux, casernes, hôtels, etc.) et les ménages "extra territoriaux" c'est à dire ceux des expatriés travaillant dans les ambassades et les organismes bilatéraux et multilatéraux sont exclus du champ de l'enquête. Pour des raisons pratiques, sont exclus également du champ, les ménages d'expatriés non africains même quand ils ne travaillent pas dans les institutions citées ci-dessus ; leur mode et niveau de consommation s'apparentent à ceux des ménages extra territoriaux. Les ménages d'expatriés africains du secteur privé sont par contre couverts par le champ de l'enquête.

Migration

Il s'agit de tout déplacement d'un individu d'une zone de résidence vers une autre (à l'intérieur du pays ou à l'étranger) pour un séjour d'au moins six mois ou avec l'intention d'y résider pendant au moins six mois.

Du côté de la zone de résidence de **départ**, le déplacement correspond à une **émigration** et l'individu est un **émigré**. Du côté de la zone de résidence de **destination**, le déplacement correspond à une **immigration** et l'individu est un **immigré**.

Mobilité

La mobilité est le mouvement d'un individu d'une entité administrative à l'autre pour un séjour inférieur à six mois.

Taux de Morbidité

Le taux de morbidité est le nombre de cas de maladies ou de blessures observés sur une période de référence déterminée dans une population rapporté à l'effectif total de cette population. Le résultat est exprimé en pourcentage.

Prévalence d'une maladie

La prévalence d'une maladie particulière est le nombre de personnes atteintes par cette maladie à un instant donné rapportée à la population totale. Le résultat est exprimé en pourcentage.

2. SANTE DES MEMBRES DU MENAGE

L'EMOP, en collectant les informations relatives à la santé de la population, s'intéresse aux types de maladies qui ont le plus affecté la population, aux recours thérapeutiques en cas de maladies, aux lieux de consultation et à l'accès aux infrastructures sanitaires. L'enquête capte également les difficultés liées à la fréquentation de ces infrastructures et aux motifs de non-utilisation des services de santé.

2.1. État de santé de la population

Les résultats présentés au tableau II-1 montrent que dans l'ensemble, le taux de morbidité de la population malienne est resté stable entre les deux passages (24,1 % au premier passage contre 24,2 % au deuxième passage). En faisant une analyse par sexe, on constate que ce taux est plus élevé chez les femmes que chez les hommes quel que soit le passage : 25,3 % contre 22,9 % au premier passage et 25,3% contre 23,0 % au second passage. En examinant, les résultats selon les groupes d'âges, on note que les personnes âgées de 60 ans et plus sont les plus touchées quel que soit le passage suivi par les enfants de moins de 5 ans. En outre, des écarts plus ou moins prononcés subsistent entre individus partageant le même groupe d'âge entre les deux passages.

Tableau II- 1 : Évolution des taux de morbidité, par groupe d'âge selon le sexe (%)

Groupe d'âge	Avril-juin 2019			Juillet-septembre 2019		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Moins de 5 ans	31,7	29,5	30,7	31,9	31,3	31,6
5 - 10 ans	20,6	19,3	20,0	23,9	23,5	23,7
11 -14 ans	18,0	17,0	17,6	17,5	19,6	18,5
15 - 59 ans	18,1	25,7	22,1	17,2	23,8	20,8
60 ans et plus	42,2	46,8	44,0	39,6	36,4	38,4
Ensemble	22,9	25,3	24,1	23,0	25,3	24,2

Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)

La région de Tombouctou a été la plus touchée, avec près de six personnes sur dix malades (59,4 %) au cours de la période de juillet à septembre. Cette région est suivie par la région de Mopti (30,3 %) et le district de Bamako (23,2 %). Cependant, la région de Kidal a été la moins touchée par les maladies avec un de taux 17,2 %.

On constate que dans l'ensemble, la maladie sévit de la même façon en milieu rural qu'en milieu urbain (24,2 % contre 24,1 % respectivement). Concernant le niveau d'instruction des individus, on observe que les individus ayant un niveau d'instruction supérieur sont les moins touchés par les maladies avec 20,7 %.

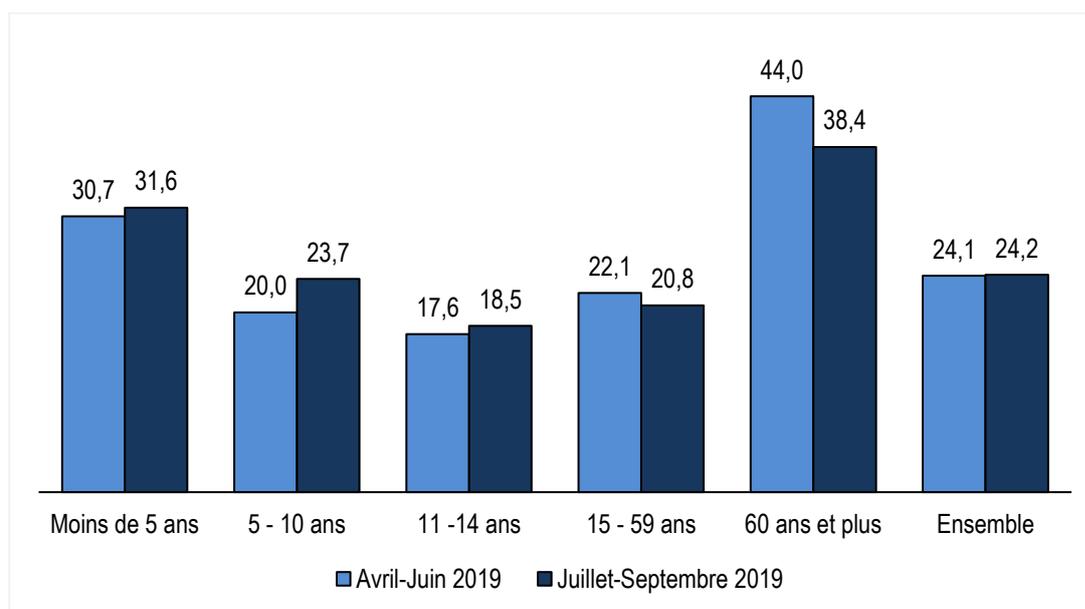
Tableau II- 2 : Taux de morbidité par région, milieu et niveau d'instruction du chef de ménage selon le groupe d'âges au cours des trois derniers mois (%)

	Moins de 5 ans	5-10 ans	11-14 ans	15-59 ans	60 ans et plus	Ensemble
Région						
Kayes	27,7	18,8	16,6	17,8	29,6	20,5
Koulikoro	24,8	24,7	19,4	19,0	32,6	22,1
Sikasso	26,1	20,4	12,9	16,6	30,4	19,7
Ségou	29,7	23,9	17,8	14,6	37,6	21,0
Mopti	43,5	25,4	21,1	25,2	53,6	30,3

	Moins de 5 ans	5-10 ans	11-14 ans	15-59 ans	60 ans et plus	Ensemble
Tombouctou	67,2	52,3	40,1	61,9	64,2	59,4
Gao	18,1	13,4	16,4	23,9	29,2	19,9
Kidal	18,9	13,7	15,4	17,4	22,1	17,2
Bamako	32,1	23,4	20,3	19,0	45,1	23,2
Milieu						
Urbain	32,4	22,4	19,9	21,0	42,6	24,1
'Bamako	32,1	23,4	20,3	19,0	45,1	23,2
'Autres villes	31,2	20,9	18,7	23,5	37,1	24,6
Rural	31,5	24,1	18,1	20,8	37,3	24,2
Niveau d'instruction du chef de ménage						
Aucun niveau	31,0	23,7	17,6	20,9	38,2	24,1
Fondamental 1	31,5	23,2	18,3	21,5	33,6	23,9
Fondamental 2	37,5	25,1	22,4	21,4	40,7	25,6
Secondaire	38,0	23,6	23,7	20,4	51,5	25,9
Supérieur	31,9	23,2	18,1	16,3	34,5	20,7
Ensemble	31,7	23,7	18,3	20,8	38,3	24,2

Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)

Graphique II- 1 : Taux de morbidité selon le groupe d'âge (%)



Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)

Dans l'ensemble, 16,1 % de la population totale ont été touché par le Paludisme pendant la période de juillet à Septembre 2019, suivi des douleurs de dos (2,7 %) et de toux (2,7 %). La prévalence des autres maladies se trouve en annexe.

Tableau II- 3: Prévalence de certaines maladies par région, milieu et tranche d'âge de la population (%)

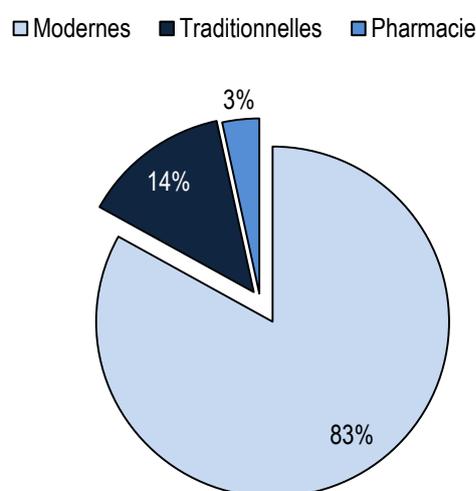
	Paludisme	Diarhée	Douleurs dans le dos/membre/articulations	Toux	Problème de peau	Problème d'oreille/nez/gorge	Problème d'oeil	Problème dentaire	Blessure/fracture/entorse	Tension/Diabète	Maux de ventre	Maux de tête/cephalées	Autres
Région													
Kayes	14,5	1,2	2,1	2,5	0,2	0,1	0,2	0,1	0,3	0,4	1,0	1,0	0,5
Koulikoro	14,6	0,5	2,1	0,9	0,1	0,2	0,1	0,1	0,8	0,3	1,3	1,0	0,2
Sikasso	15,8	0,3	1,3	0,5	0,2	0,0	0,1	0,1	0,4	0,5	0,4	0,4	0,5
Ségou	12,6	0,5	1,7	3,1	0,1	0,1	0,2	0,0	0,3	0,4	1,3	1,3	0,8
Mopti	17,5	1,3	3,2	2,2	0,4	0,3	0,5	0,3	0,8	0,4	2,1	2,4	0,7
Tombouctou	52,6	0,5	16,4	25,0	0,0	0,1	0,4	0,0	2,3	1,1	12,6	15,5	0,1
Gao	15,7	0,7	2,5	0,0	0,3	0,8	0,2	0,0	0,0	0,4	2,4	0,7	0,2
Kidal	13,2	0,0	1,5	3,2	0,1	0,1	0,6	0,0	0,1	0,7	1,7	1,1	0,0
Bamako	10,3	0,2	1,7	1,4	0,5	0,4	0,2	0,6	0,3	1,3	1,9	1,0	5,0
Milieu													
Urbain	13,7	0,3	2,1	2,0	0,4	0,3	0,3	0,4	0,4	1,0	2,0	1,4	3,0
'Bamako	10,3	0,2	1,7	1,4	0,5	0,4	0,2	0,6	0,3	1,3	1,9	1,0	5,0
'Autres villes	17,5	0,5	2,4	1,8	0,3	0,3	0,4	0,1	0,5	0,7	2,0	1,8	0,8
Rural	17,0	0,7	2,9	3,0	0,2	0,1	0,2	0,1	0,6	0,4	1,8	1,9	0,4
Groupe d'âge de l'individu													
Moins de 5 ans	22,6	2,3	0,2	5,7	0,6	0,2	0,1	0,1	0,2	0,0	1,2	1,2	1,4
5 - 10 ans	19,6	0,4	0,2	2,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,4	0,0	0,7	1,0	0,8
11 -14 ans	13,7	0,3	0,1	1,5	0,3	0,2	0,1	0,1	0,6	0,0	1,1	1,2	0,8
15 - 59 ans	13,2	0,2	3,4	2,2	0,1	0,2	0,1	0,2	0,7	0,4	2,9	2,4	1,1
60 ans et plus	10,7	0,5	19,0	2,0	0,4	0,4	2,5	0,2	1,1	6,1	0,9	2,7	1,4
Ensemble	16,1	0,7	2,7	2,7	0,2	0,2	0,2	0,2	0,6	0,5	1,8	1,8	1,1

Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)

2.2. Recours thérapeutiques et accessibilité des structures de santé

Les recours thérapeutiques sont mesurés par les taux de fréquentation des structures de santé qui peuvent être *modernes* lorsque les personnes malades déclarent avoir été consultées par un personnel de santé dans une structure de santé reconnue comme telle par l'État ou *traditionnelles* lorsque les consultations ont eu lieu chez un guérisseur traditionnel ou marabout. Les recours thérapeutiques donnent des indications par rapport à l'état d'esprit de la population en termes de soins de santé. Cependant, il ressort de l'analyse que les individus qui ont fréquenté les structures sanitaires pendant la période de référence sont majoritairement (83 %) allés dans les structures modernes et 14 % sont allés dans les structures ou chez les guérisseurs traditionnels.

Graphique II- 2: Taux de fréquentation des infrastructures¹ sanitaires selon le type d'infrastructure (%)



Source : EMOP 2018/2019, passage 2 (juillet-septembre)

Les résultats présentés au tableau II-4 indiquent que les centres de santé communautaire (CSCOM) sont de loin les infrastructures sanitaires les plus fréquentées par la population en cas de maladie. Cela s'explique de la faite que dans la pyramide sanitaire du Mali, les CSCOM sont les centres les plus rapprochés et plus accessibles à la population quel que soit le milieu de résidence. Ainsi, un peu plus d'une personne sur deux malades (soit 54,6 %) ont eu recours aux CSCOM entre la période du mois de juillet au septembre 2019, les guérisseurs ou marabout se taille la deuxième place avec (13,5 %) de la population malade qui a fait recours aux infrastructures sanitaires. Les hôpitaux publics et les CSRef sont également fréquentés en cas de maladie (6,9 % et 7,9 % respectivement).

En outre, l'analyse montre également une corrélation positive entre le niveau d'instruction du chef de ménage et l'utilisation de l'hôpital public comme recours thérapeutique (5,9 % pour les sans niveaux d'éducation et 14,1 % pour les niveaux supérieurs).

¹ **Modernes** : Hôpital public, CSCOM, CSREF, Cabinet médical privé, clinique privée, centre de santé confessionnel, autres publics, autres privés ou ONG.

Traditionnel : Guérisseur ou Marabout

Tableau II- 4: Répartition de la population ayant consulté des infrastructures sanitaires par région, milieu et niveau d'instruction du chef de ménage selon le type d'infra structure (%)

	Hôpital public	CSCOM	CS Ref ou des Cercles	Cabinet médical/ Dentiste privé	Cabinet de soins privé	Clinique privée	Guérisseur / Mara-bout	Pharmacie / Pharmacien	Centre de santé confessionnel	Autres Publics	Autres Privés ou ONG
Région											
Kayes	6,3	82,1	4,8	0,0	1,1	1,2	0,6	0,2	0,0	3,5	0,3
Koulikoro	6,1	61,9	1,5	0,0	9,1	4,7	4,4	7,7	3,0	1,4	0,3
Sikasso	1,6	54,0	7,7	0,1	17,5	3,2	2,9	0,1	0,0	5,8	6,9
Ségou	2,6	52,2	7,9	0,0	2,1	0,1	33,1	1,2	0,6	0,0	0,2
Mopti	3,2	44,1	8,2	0,0	0,1	0,3	36,0	4,3	0,2	0,4	3,1
Tombouctou	9,9	69,3	12,9	0,0	0,0	0,1	7,1	0,0	0,0	0,7	0,0
Gao	20,3	58,0	18,5	0,0	1,7	0,1	0,2	0,0	0,0	0,8	0,4
Kidal	0,0	55,3	36,2	0,0	0,9	6,4	0,6	0,6	0,0	0,0	0,0
Bamako	16,8	37,6	10,5	0,4	9,8	11,6	4,7	7,3	0,2	0,7	0,5
Milieu											
Urbain	15,3	38,3	15,4	0,2	5,9	7,1	8,6	5,5	0,3	1,6	1,7
'Bamako	16,8	37,6	10,5	0,4	9,8	11,6	4,7	7,3	0,2	0,7	0,5
'Autres villes	15,6	39,2	19,3	0,0	2,3	2,7	12,0	3,3	0,1	3,0	2,6
Rural	3,1	61,5	5,0	0,0	5,9	1,5	16,0	2,5	0,8	1,8	2,1
Niveau d'instruction du chef de ménage											
Aucun niveau	5,9	54,6	6,9	0,0	5,6	1,9	17,4	3,1	0,7	1,7	2,2
Fondamental 1	6,9	63,6	8,7	0,3	7,1	3,8	4,6	2,0	0,3	2,1	0,6
Fondamental 2	8,1	58,2	8,4	0,0	8,1	6,5	2,7	4,3	0,2	1,9	1,6
Secondaire	17,0	44,6	16,6	0,0	4,0	9,8	1,3	2,8	0,2	1,7	2,1
Supérieur	14,1	27,5	16,2	0,6	9,3	15,7	2,2	13,2	0,0	1,3	0,0
Ensemble	6,9	54,6	7,9	0,1	6,0	3,3	13,5	3,4	0,6	1,7	1,9

Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)

La distance parcourue pour se rendre aux principales infrastructures de santé permet de mesurer leur accessibilité. En ce sens qu'elle appréhende les efforts à fournir et les difficultés que la population endure pour consulter un personnel soignant ou se faire soigner en cas de maladie.

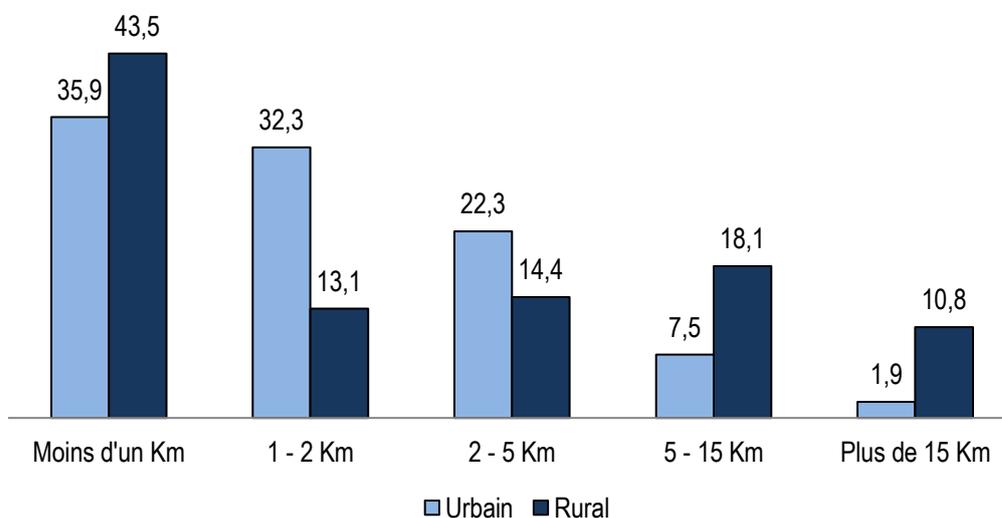
Les résultats présentés au tableau ci-dessous laissent apparaître que 41,0 % de la population accède à une infrastructure de santé à moins d'un kilomètre (35,9 % en urbain et 44,9 % en rural). La proportion des personnes qui parcourent plus de 15 km en cas de maladie est très importante dans les régions de Tombouctou (35,3 %) et Koulikoro (11,0 %).

Tableau II- 5: Répartition de la population par région et milieu selon la distance parcourue pour atteindre le service de santé où la consultation a eu lieu principalement (%)

	Moins d'un Km	1 - 2 Km	2 - 5 Km	5 - 15 Km	Plus de 15 Km	Total
Region						
Kayes	28,4	23,8	24,4	14,3	9,2	100,0
Koulikoro	31,2	16,4	15,7	25,7	11,0	100,0
Sikasso	57,4	9,8	11,3	14,6	7,0	100,0
Ségou	52,7	10,1	17,2	16,9	3,2	100,0
Mopti	62,6	10,1	10,4	11,4	5,6	100,0
Tombouctou	14,5	25,3	9,9	15,0	35,3	100,0
Gao	30,5	42,0	18,7	6,6	2,2	100,0
Kidal	50,9	31,7	17,4	0,0	0,0	100,0
Bamako	20,5	38,6	29,5	9,7	1,7	100,0
Milieu						
Urbain	35,9	32,3	22,3	7,5	1,9	100,0
'Bamako	20,5	38,6	29,5	9,7	1,7	100,0
'Autres villes	46,5	29,6	16,4	5,6	2,0	100,0
Rural	44,9	13,2	14,4	17,1	10,3	100,0
Ensemble	41,0	19,5	17,1	14,6	7,9	100,0

Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)

Graphique II- 3: Répartition de la population selon la distance parcourue pour atteindre un établissement de santé (%)



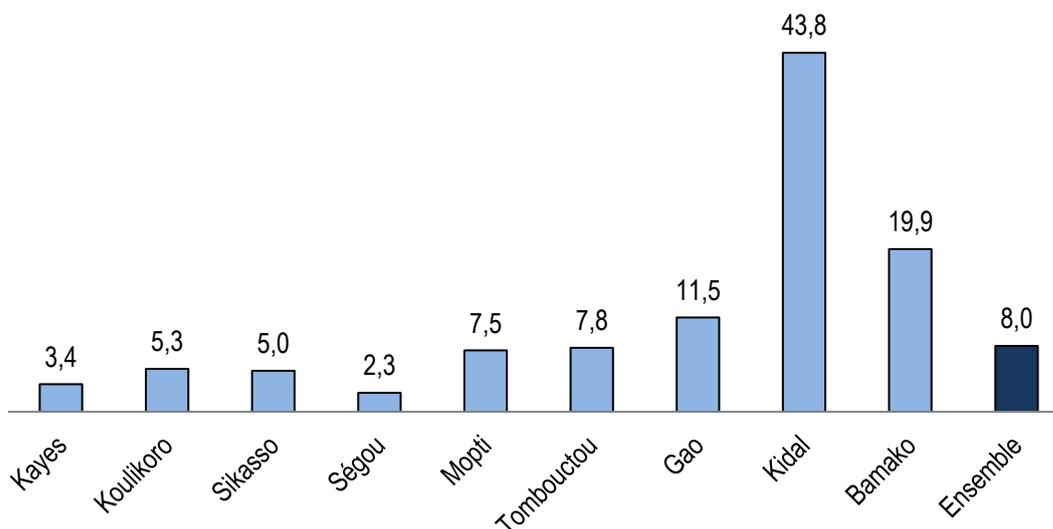
Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)

2.3. Qualité de l'offre sanitaire

La qualité de l'offre sanitaire mesurée par les problèmes rencontrés dans les structures de santé rend compte des difficultés éprouvées par la population pour bénéficier des soins de santé. Dans cette partie, on s'intéresse à l'opinion de la population par rapport aux problèmes rencontrés dans les centres de santé.

Parmi les personnes qui ont été consultées, la grande majorité n'a pas exprimé des problèmes pendant leur visite. Toutefois, ce faible taux cache des fortes disparités entre les régions car il varie d'un maximum de 43,8 % à Kidal contre seulement 2,3 % à Ségou.

Graphique II- 4: Population ayant été consultée et qui a rencontré des problèmes, par région (%)



Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)

La population ayant rencontrée des problèmes lors des consultations estime à 55,2 % que les frais relatifs aux structures de santé sont trop chers, 45,7 % pensent que le temps d'attente est trop long et 9,2 % parlent du traitement inefficace, suivi par 7,3 % qui expriment de la non-disponibilité des médicaments dans les structures de santé.

Tableau II- 6: Opinions de la population ayant rencontrée des problèmes au cours de leur consultation selon le type de problème (%)

Type de problème	(%)
Trop cher	55,2
Temps d'attente trop long	45,7
Traitement inefficace	9,2
Médicaments non disponibles	7,3
Absence/retard du personnel médical	5,8
Pas de personnel formé	2,7
Mauvais accueil	2,3
Autre	0,9
Établissement pas propre	0,2

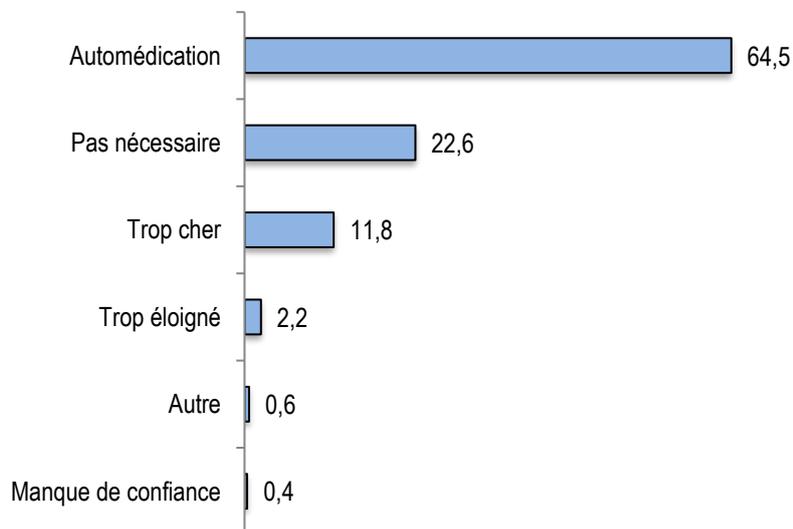
Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)

Durant la période de référence c'est-à-dire les trois derniers mois précédant l'enquête, il ressort qu'une partie de la population malienne était malade et ne s'est pas fait consulter dans les structures de santé ou par un guérisseur traditionnel (48,6 %).

Il ressort des résultats que parmi les personnes malades et n'ayant pas utilisé de service médical (moderne, traditionnel), un peu plus de six personnes sur dix (64,5 %) ont procédé à l'automédication.

Près de vingt-trois pourcent (22,6 %) ont jugé qu'il n'était pas nécessaire de recourir à un service médical, 11,8% ont jugé que les services médicaux sont trop cher.

Graphique II- 5: Opinion de la population qui a été malade sans consulter un service médical, selon les raisons de non-utilisation (%)



Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)

3. MIGRATIONS ET TRANSFERTS AU SEIN DES MENAGES

La migration de la population ainsi que les transferts d'argent sont appréhendés en posant des questions sur la mobilité des personnes et les sommes perçues par les ménages en provenance des régions du Mali et des pays étrangers. Ces questions cherchent à capter des informations sur le nombre de migrants par destination, le montant et l'allocation des transferts reçus par les ménages.

3.1. Mouvement migratoire de la population

La migration est captée à travers la question suivante : Y a-t-il un ou plusieurs membres de votre ménage vivant et travaillant en dehors de votre localité en ce moment ? Les informations sont relatives au nombre de migrants par région et par milieu de résidence ainsi qu'à la proportion des ménages recevant un transfert dont au moins un (1) membre vit en dehors de la localité.

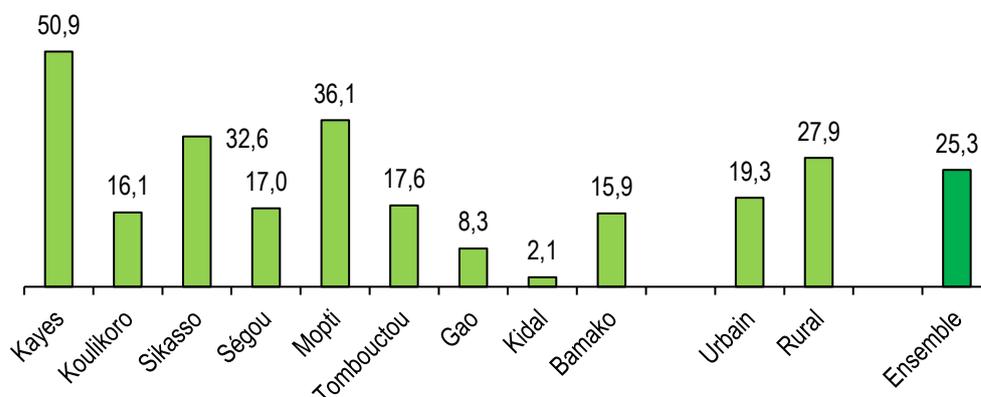
Les résultats montrent dans l'ensemble que 25,3% des ménages maliens ont au moins un individu qui vit en dehors de leur localité. Cette moyenne nationale cache de forte disparité entre les régions du Mali. En effet, elle est de 50,9% à Kayes contre seulement 2,1% à Kidal. En examinant le nombre moyen de migrants par ménage, on note que les hommes migrent beaucoup plus que les femmes avec respectivement comme moyenne 1,7 et 0,3 par ménage.

Tableau III- 1: La situation migratoire des ménages par région et milieu de résidence

	% ménages ayant des membres en dehors de leur localité	Nombre moyen d'hommes	Nombre moyen de femmes
Région			
Kayes	50,9	1,8	0,1
Koulikoro	16,1	1,3	0,1
Sikasso	32,6	1,6	0,2
Ségou	17,0	1,4	0,4
Mopti	36,1	1,7	0,3
Tombouctou	17,6	2,4	0,7
Gao	8,3	1,5	0,4
Kidal	2,1	1,4	0,4
Bamako	15,9	1,4	0,4
Milieu			
Urbain	19,3	20,8	0,4
'Bamako	15,9	1,4	0,4
'Autres villes	22,9	1,6	0,3
Rural	27,9	1,7	0,2
Ensemble	25,3	1,7	0,3

Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)

Graphique III- 1: Proportion des ménages avec un ou plusieurs membres vivant en dehors de leur localité (%)



Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)

Les ménages ayant des membres vivants et travaillant en dehors de leur localité ont été interrogés sur le nombre de personnes se trouvant dans chaque destination, c'est-à-dire, les régions du Mali, les pays de l'UEMOA, les autres pays africains, la France, les autres pays européens et le reste du monde.

La migration interne est captée par les ménages ayant des membres qui vivent et travaillent dans d'autres localités du Mali. Tandis que la migration externe est captée par les ménages ayant des membres qui vivent et travaillent en dehors du pays. Il convient de signaler qu'il peut y avoir des ménages ayant en même temps des membres qui travaillent dans d'autres localités du Mali et en dehors du Mali.

Ainsi 15,7% des ménages sont touchés par la migration interne et 12,4 % pour la migration externe. Les ménages touchés par les deux formes de migrations représentent 3,3%. Les régions les plus touchées par la migration interne sont Mopti (23,9 %), Sikasso (22,1 %) tandis que la migration externe (ou internationale) touche beaucoup plus la région de Kayes (38,4 %) suivi par Mopti (17,8 %).

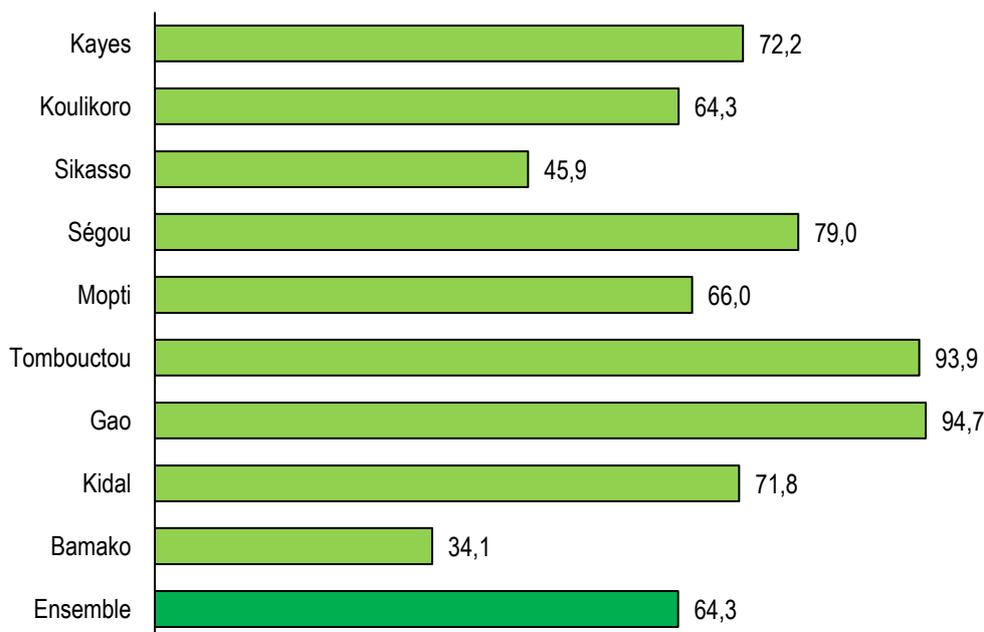
Tableau III- 2 : Situation migratoire des ménages par région, milieu selon le type de migration

	Ménages ayant des migrants internes exclusivement (%)	Ménages ayant des migrants externes exclusivement (%)	Ménages ayant des migrants internes et externes (%)
Région			
Kayes	12,1	30,5	7,9
Koulikoro	7,4	6,7	1,7
Sikasso	18,2	9,3	3,9
Ségou	16,4	0,3	0,3
Mopti	17,3	11,5	6,3
Tombouctou	5,9	5,2	6,5
Gao	5,9	1,9	0,3
Kidal	0,3	0,7	1,0
Bamako	9,3	6,1	0,5
Milieu			
Urbain	10,5	7,1	1,5
'Bamako	9,3	6,1	0,5
'Autres villes	11,8	8,1	2,6
Rural	13,2	10,0	4,1
Ensemble	12,4	9,1	3,3

Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)

Dans l'ensemble du pays, la proportion des ménages recevant les transferts d'argent dont au moins un membre vit en dehors de la localité est de 64,3% donc plus de la moitié des ménages. Les résultats par région montrent une forte proportion dans les régions de Gao (94,7%), de Tombouctou (93,9%), de Ségou, de Kayes et de Kidal avec respectivement 79,0%, 72,2% et 71,8% des ménages. Par contre, le district de Bamako et la région de Sikasso ont de faible proportion.

Graphique III- 2: Proportion des ménages recevant les transferts d'argent dont au moins un (1) membre vit en dehors de la localité (%)



Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)

3.2. Montant et allocation des transferts reçus

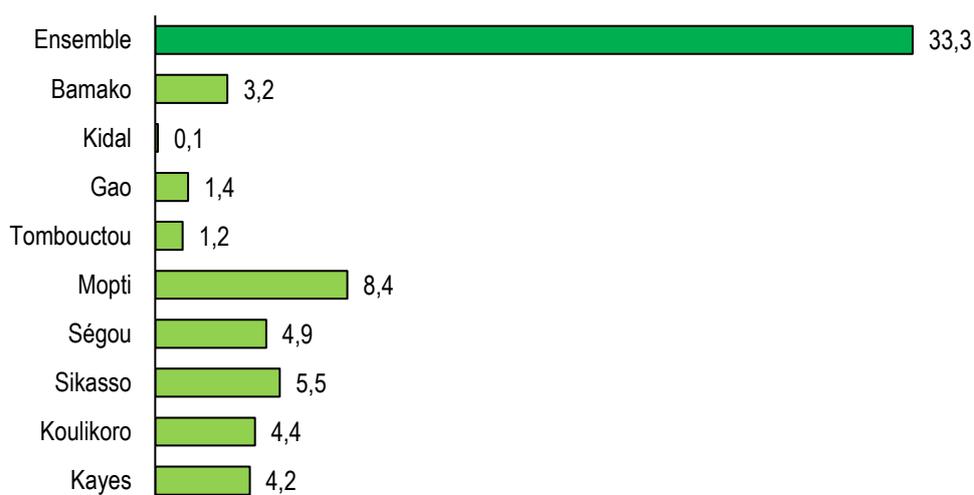
On s'intéresse à présent aux ménages ayant reçu des transferts d'argent au cours des 12 derniers mois. La problématique appréhendée ici est le montant des transferts reçus et leur allocation.

Le graphique ci-dessous montre les montants des transferts internes reçus par chaque région du Mali. En examinant ces résultats, on constate dans l'ensemble que le montant total des transferts internes est estimé à 33,3 milliards de FCFA.

Toutefois, il existe des disparités entre les régions du Mali. En effet, les régions ayant reçu plus de montants provenant des autres régions du pays sont : Mopti (8,4 milliards) représentant 25,2% du montant total des transferts internes et Sikasso (5,5 milliards) représentant 16,5%.

En revanche, les régions de Kidal, Gao et Tombouctou ont reçu moins de transferts provenant des autres régions.

Graphique III- 3: Montant des transferts internes reçus par région (en milliards de FCFA)



Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)

Au cours des douze derniers mois, les transferts reçus par les ménages provenant de l'extérieur du pays sont estimés à 43 milliards de FCFA. La région de Kayes a reçu 17,6 milliards de FCFA représentant 40,8% du montant total des transferts reçus de l'extérieur. Bamako suit la région de Kayes, avec 12,2 milliards de FCFA représentant 23,3 %.

Les pays ayant contribué le plus à ces transferts, sont la France avec 17,6 milliards (40,8 % du total) suivie par la Côte d'Ivoire avec 6,1 milliards (14,1 % du total).

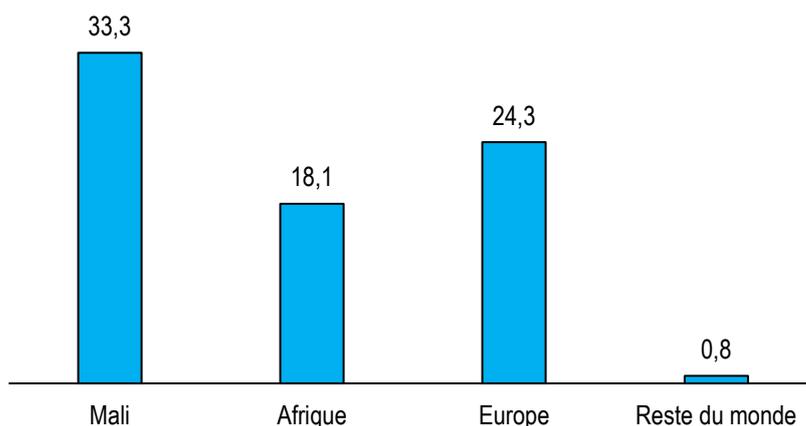
Tableau III- 3 : Montant des transferts externes (hors Mali) reçus par région (en millions de FCFA)

Pays /region	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tomb	Gao	Kidal	Bamako	Ensemble
Côte d'Ivoire	315,8	460,0	1977,7	51,3	2895,6	316,2	20,5	0,0	81,0	6118,2
Niger	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	17,5	108,9	0,0	0,0	126,4
Sénégal	405,5	9,5	0,0	175,1	0,0	967,6	0,0	0,0	24,7	1582,3
Autre CEDEAO	282,3	419,6	152,3	60,4	901,6	12,6	134,2	0,0	346,3	2309,2
Mauritanie	441,7	226,0	10,5	0,0	0,0	391,7	0,0	0,0	0,0	1069,9
Libye	186,0	0,0	0,0	0,0	152,9	0,0	0,0	0,0	0,0	338,9
Autre Afrique	3784,8	326,0	287,5	40,0	45,9	0,0	69,1	214,9	1749,1	6517,2
France	9474,8	614,4	731,4	35,3	124,0	0,0	47,5	0,0	6552,2	17579,7
Autre Europe	2487,0	453,2	79,3	0,0	214,1	0,0	0,0	0,0	3447,7	6681,3
Reste du Monde	270,9	13,6	318,2	0,0	165,2	0,0	0,0	0,0	0,0	768,0
Total	17 648,8	2 522,3	3 557,0	362,0	4 499,3	1 705,6	380,2	214,9	12 201,0	43 091,2

Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)

Le montant global des transferts reçus (interne et externe) se totalisent à 76,5 milliards de FCFA. Une grande partie de ces mouvements de capitaux sont internes (33,3 milliards FCFA qui représentent 43,5 %). L'Europe a contribué à hauteur de 24,3 milliards de FCFA et l'Afrique à hauteur de 18,1 milliards de FCFA.

Graphique III- 4: Montant des transferts reçus selon la provenance (en milliards de FCFA)



Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)

Plus de la moitié des transferts reçus sont utilisés prioritairement aux dépenses courantes du ménage comme l'acquisition de biens de consommation courante (50,0 %), les autres dépenses privées familiales (19,2 %), la santé (7,5%) et la réfection d'une maison (5,9 %). Le montant restant est reparti sur les autres charges du ménage.

Tableau III- 4 : Allocation des transferts reçus (%)

Type de dépenses	Transferts		
	Urbain	Rural	Ensemble
Biens de consommation courante	38,7	56,4	50,0
Éducation	3,1	1,4	2,0
Santé	7,0	7,7	7,5
Location (maisons ou terre)	3,6	0,0	1,3
Mariage	2,4	4,4	3,7
Voiture/Camions	0,3	0,4	0,4
Réfection d'une maison	3,3	7,5	5,9
Construction d'une nouvelle maison	10,8	2,5	5,5
Achat de terre	0,0	0,3	0,2
Baptême	0,4	0,6	0,5
Commerce/affaires	1,3	1,1	1,2
Funérailles	0,5	0,1	0,2
Autres dépenses privées familiales	26,7	14,9	19,2
Épargne	1,9	2,6	2,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)

4. PAUVRETE SUBJECTIVE

La pauvreté est un concept assez complexe qui est caractérisée par une situation d'incapacité, de précarité, d'exclusion et d'insuffisance de revenus, dans laquelle se trouve un individu. Les analyses portant sur le sujet distinguent entre autres trois types de pauvreté à savoir, la pauvreté monétaire (revenus ou dépenses en dessous d'un seuil monétaire ou seuil de pauvreté), non monétaire ou de conditions de vie (non-possession ou jouissance d'un minimum de bien-être mesuré à travers un ensemble de biens ou services) et la pauvreté subjective (jugement de l'individu par rapport à sa propre situation face à la pauvreté).

L'EMOP, en appréhendant le phénomène dans ce passage capte la pauvreté subjective en recueillant l'opinion des ménages selon l'appréciation qu'ils ont de leur mieux être par rapport à la pauvreté.

4.1. Appréciation des ménages sur la pauvreté et besoins minimums à satisfaire

En recueillant l'opinion des ménages sur leur niveau de vie par rapport à leurs revenus, les résultats par région, milieu et par sexe sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Les résultats montrent que 12,9 % des ménages estiment vivre difficilement et seulement 4,5 % des ménages estiment que son revenu est suffisant pour bien vivre. Ces résultats, bien que subjectifs relevant certes de l'état d'âme des enquêtés révèlent la faiblesse des revenus des ménages. Par rapport au sexe, les femmes chefs de ménage s'estiment vivre plus difficilement avec leur revenu par rapport aux hommes (12,7 % contre 15,6 % respectivement).

Tableau IV- 1: Répartition des ménages par région, milieu et sexe du chef de ménage selon l'appréciation du niveau de vie par rapport au revenu (%)

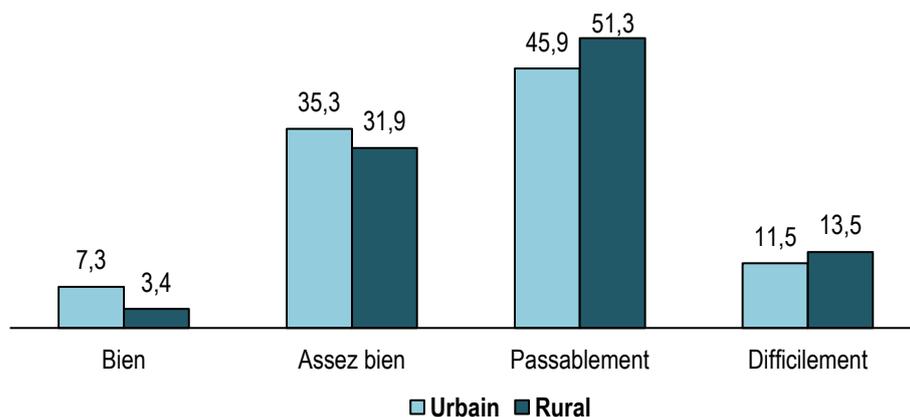
	Bien	Assez bien	Passablement	Difficilement	Total
Région					
Kayes	0,5	36,5	54,8	8,2	100,0
Koulikoro	5,8	35,6	35,0	23,6	100,0
Sikasso	11,6	35,3	40,5	12,6	100,0
Ségou	3,4	28,6	62,1	5,9	100,0
Mopti	1,4	22,1	57,1	19,3	100,0
Tombouctou	3,9	36,0	55,0	5,0	100,0
Gao	0,6	41,5	48,3	9,6	100,0
Kidal	0,8	39,3	53,9	6,1	100,0
Bamako	6,9	36,3	43,8	13,0	100,0
Milieu					
Urbain	7,3	35,3	45,9	11,5	100,0
'Bamako	6,9	36,3	43,8	13,0	100,0
'Autres villes	7,7	34,2	48,2	9,9	100,0
Rural	3,4	31,9	51,3	13,5	100,0
Sexe du chef de ménage					
Masculin	4,6	32,9	49,9	12,7	100,0
Féminin	4,2	33,1	47,0	15,6	100,0
Ensemble	4,5	32,9	49,7	12,9	100,0

Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)

En interrogeant les ménages maliens sur leurs capacités financières à faire face à leurs besoins de survie, il ressort que quel que soit le milieu, 12,9 % satisfont difficilement leurs besoins. Par ailleurs, 11,5 % des ménages urbains estiment vivre assez bien avec leurs revenus contre 13,5 % des ménages ruraux.

L'appréciation du niveau de vie par rapport à la situation de pauvreté a été appréhendée à travers l'auto-évaluation des ménages.

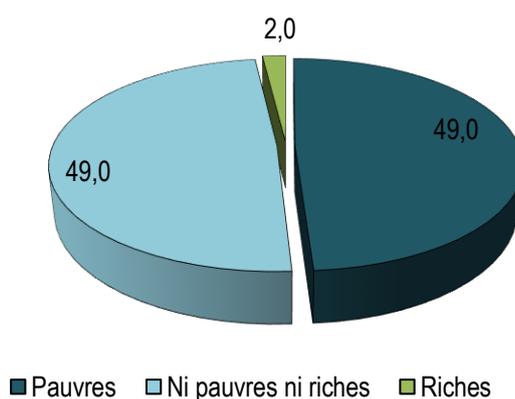
Graphique IV- 1: Répartition des ménages par milieu selon l'appréciation du niveau de vie par rapport au revenu (%)



Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)

Près d'un ménage sur deux (49,0 %) s'estiment pauvres subjectivement et seulement 2,0 % d'entre eux s'estiment riches. En milieu rural, plus de la moitié des ménages s'estime pauvres (52,1 %) contre 41,7 % en milieu urbain.

Graphique IV- 2: Répartition des ménages selon l'appréciation du niveau de vie par rapport à la situation de pauvreté (%)



Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)

Lors de l'enquête, des questions relatives à la nécessité ou non de certains aspects du bien-être ont été posées aux ménages. Ce sont notamment : Alimentation et habillement, Logements, Santé soins du corps, Travail, Transport, Éducation, Loisirs et Divers. Pour chaque élément, un certain nombre de besoin est cité et c'est au ménage de dire si le besoin est indispensable, nécessaire ou non pour avoir des conditions de vie acceptable. Ainsi, les résultats présentés sur le graphique ci-dessous montrent les statistiques relatives à ce volet.

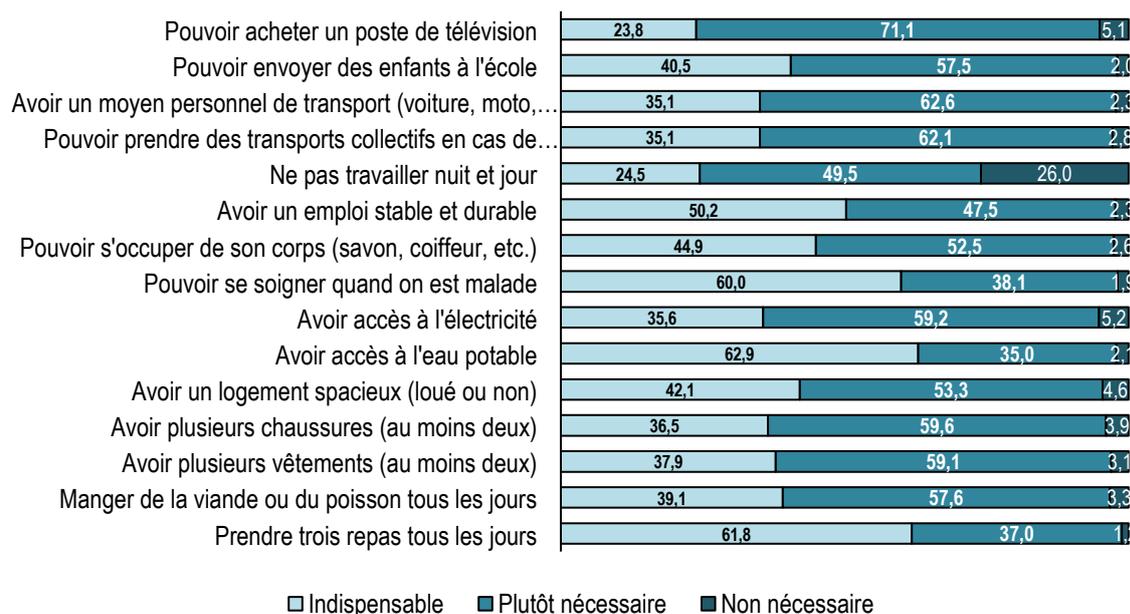
Tableau IV- 2: Répartition des ménages par région, milieu de résidence selon leur appréciation du niveau de vie par rapport à la situation de pauvreté (%)

	Pauvres	Ni pauvres ni riches	Riches	Total
Région				
Kayes	42,6	57,0	0,4	100,0
Koulikoro	67,4	29,5	3,1	100,0
Sikasso	39,9	58,6	1,6	100,0
Ségou	37,3	61,8	0,9	100,0
Mopti	76,3	22,7	1,0	100,0
Tombouctou	43,7	53,8	2,5	100,0
Gao	28,0	69,5	2,4	100,0
Kidal	34,4	63,2	2,4	100,0
Bamako	39,9	56,0	4,1	100,0
Milieu				
Urbain	41,7	55,1	3,2	100,0
'Bamako	39,9	56,0	4,1	100,0
'Autres villes	43,7	54,1	2,2	100,0
Rural	52,1	46,4	1,4	100,0
Ensemble	49,0	49,0	2,0	100,0

Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)

Tous les éléments proposés semblent indispensables ou nécessaires. Cependant, il est à constater que les besoins « avoir accès à l'eau potable », « prendre trois repas tous les jours », « Pouvoir se soigner quand on est malade », ou encore « avoir un emploi stable et durable » et « pouvoir s'occuper de son corps (savon, coiffure...) » sont ceux des plus indispensables du point de vue des ménages maliens en 2019. Ces résultats reflètent ainsi les préoccupations prioritaires de la population à pouvoir satisfaire les besoins de base liés à la santé, la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau potable, et à pouvoir disposer d'un emploi durable et stable.

Graphique IV- 3: Perception des ménages sur les besoins minimums nécessaires pour avoir des conditions de vie acceptable (%)



Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)

Les résultats détaillés concernant la perception des ménages sur les aspects du bien-être cités par milieu de résidence sont donnés dans le tableau ci-dessous :

Tableau IV- 3: Perception des ménages sur les besoins minimums nécessaires pour avoir des conditions de vie acceptable (%)

		Urbain	Rural	Ensemble
Prendre trois repas tous les jours	Oui, indispensable	59,9	62,6	61,8
	Oui, plutôt nécessaire	39,1	36,1	37,0
	Non	1,0	1,2	1,2
Manger de la viande ou du poisson tous les jours	Oui, indispensable	41,1	38,2	39,1
	Oui, plutôt nécessaire	57,7	57,6	57,6
	Non	1,2	4,2	3,3
Avoir plusieurs vêtements (au moins deux)	Oui, indispensable	42,7	35,8	37,9
	Oui, plutôt nécessaire	55,8	60,4	59,1
	Non	1,4	3,8	3,1
Avoir plusieurs chaussures (au moins deux)	Oui, indispensable	43,7	33,4	36,5
	Oui, plutôt nécessaire	54,4	61,8	59,6
	Non	1,9	4,8	3,9
Avoir un logement spacieux (loué ou non)	Oui, indispensable	47,3	39,9	42,1
	Oui, plutôt nécessaire	50,5	54,5	53,3
	Non	2,1	5,7	4,6
Avoir accès à l'eau potable	Oui, indispensable	65,1	62,0	62,9
	Oui, plutôt nécessaire	34,5	35,2	35,0
	Non	0,5	2,8	2,1
Avoir accès à l'électricité	Oui, indispensable	45,0	31,6	35,6
	Oui, plutôt nécessaire	53,8	61,5	59,2
	Non	1,2	6,9	5,2
Pouvoir se soigner quand on est malade	Oui, indispensable	61,0	59,5	60,0
	Oui, plutôt nécessaire	38,7	37,9	38,1
	Non	0,3	2,6	1,9
Pouvoir s'occuper de son corps (savon, coiffeur, etc.)	Oui, indispensable	50,4	42,5	44,9
	Oui, plutôt nécessaire	49,1	53,9	52,5
	Non	0,4	3,5	2,6
Avoir un emploi stable et durable	Oui, indispensable	56,4	47,6	50,2
	Oui, plutôt nécessaire	43,3	49,2	47,5
	Non	0,2	3,2	2,3
Ne pas travailler nuit et jour	Oui, indispensable	42,3	16,9	24,5
	Oui, plutôt nécessaire	39,0	54,0	49,5
	Non	18,8	29,1	26,0
Pouvoir prendre des transports collectifs en cas de besoin	Oui, indispensable	37,0	34,2	35,1
	Oui, plutôt nécessaire	61,2	62,5	62,1
	Non	1,7	3,3	2,8
Avoir un moyen personnel de transport (voiture, moto, bicyclette, etc.)	Oui, indispensable	34,9	35,2	35,1
	Oui, plutôt nécessaire	64,5	61,9	62,6
	Non	0,6	2,9	2,3
Pouvoir envoyer des enfants à l'école	Oui, indispensable	45,0	38,6	40,5
	Oui, plutôt nécessaire	54,6	58,7	57,5
	Non	0,4	2,7	2,0
Pouvoir acheter un poste de télévision	Oui, indispensable	34,5	19,3	23,8
	Oui, plutôt nécessaire	62,3	74,8	71,1
	Non	3,1	5,9	5,1

Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)

Par rapport à ces besoins minimums nécessaires pour avoir les conditions de vie acceptable, on présente les résultats sur le niveau de satisfaction des ménages c'est à dire leur capacité à faire face au besoin.

Le solde d'opinion est défini comme la différence entre la proportion de répondants ayant exprimé une opinion positive et la proportion de répondants ayant exprimé une opinion négative². Il donne une mesure du niveau de satisfaction des conditions minimums de bien-être.

Les besoins évoqués comme les plus indispensables par les ménages ne sont pas tous satisfaits. En effet, seuls les besoins de « Prendre trois repas par jour tous les jours » et de « Propreté, soins du corps » sont satisfaits avec des soldes d'opinion de 24,7 %, 2,3 % respectivement en 2019.

Parmi les besoins cités les plus indispensables, il ressort que « Pouvoir se soigner quand on est malade » (-31,5%), « avoir accès à l'eau potable » (-16%) sont les moins satisfaits par la population.

Les populations sont majoritairement non satisfaites avec le moyen de transport utilisé (- 35,5 %), et la « consommation de la viande ou du poisson par jour ».

Tableau IV- 4: Situation de satisfaction des ménages par rapport aux besoins minimums de base (%)

Besoins minimums de base	Très Satisfait	Satisfait	Pas vraiment satisfait	Pas du tout satisfait	Solde d'opinion
Prendre trois repas par jour tous les jours	6,9	55,4	33,7	4,0	24,7
Consommation de la viande ou du poisson par jour	3,5	29,6	55,5	11,4	-33,8
Vêtements pour vous et votre ménage	3,4	40,9	48,2	7,5	-11,3
Chaussures pour vous et votre ménage	3,4	42,0	47,4	7,2	-9,2
Votre logement	4,7	41,8	45,0	8,4	-6,8
Accès à l'eau potable	4,0	38,0	46,4	11,6	-16,0
Accès à l'électricité	2,9	23,5	42,6	31,0	-47,2
Soins, médicaments en cas de maladie	3,7	30,6	52,7	13,0	-31,5
Propreté, soins du corps	5,5	45,6	42,8	6,0	2,3
Moyens de transport utilisés	3,2	29,1	54,9	12,8	-35,5
Éducation des enfants	4,5	37,3	49,8	8,4	-16,3

Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)

En s'intéressant au montant nécessaire par mois et par ménage pour vivre, on trouve les résultats présentés dans le tableau ci-dessous.

Dans l'ensemble, 17,4 % des ménages estiment qu'il leur faut moins du SMIG (40 000 FCFA par mois) pour pouvoir vivre, contre 4,6 % des ménages qui estiment le montant minimum à 300 000 FCFA.

Selon les régions, c'est la région de Tombouctou, Mopti et Ségou où on enregistre le plus de ménages estimant qu'ils peuvent vivre avec moins que le SMIG (35,9 %, 34,8 % et 31,3 % respectivement). Par contre c'est dans la région de Kidal que plus de six ménages sur dix (63,9 %) estiment qu'il faut un minimum de 300 000 FCFA, suivi de Bamako (avec environ 11%).

² <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/solde-opinion.htm>

Tableau IV- 5: Le montant minimum mensuel nécessaire pour vivre par région, milieu et selon le sexe du chef de ménage (en milliers de FCFA)

	[0-40[[40 – 50[[50 - 75 [[75 -100[[100-150[[150-175[[200-300[[300- et plus[Total
Région									
Kayes	5,4	9,5	27,2	27,0	18,5	7,4	5,0	0,0	100,0
Koulikoro	2,4	3,2	17,1	19,9	21,8	17,8	12,0	5,7	100,0
Sikasso	21,5	4,7	16,8	16,9	22,0	6,4	8,3	3,3	100,0
Ségou	31,3	6,4	15,4	13,5	18,7	8,6	4,5	1,6	100,0
Mopti	34,8	8,8	19,4	13,1	13,6	5,9	3,8	0,7	100,0
Tombouctou	35,9	9,7	4,2	10,2	18,8	9,0	7,7	4,5	100,0
Gao	1,1	0,2	10,7	19,5	35,0	12,2	13,4	7,9	100,0
Kidal	0,2	0,0	2,9	0,0	2,5	8,2	22,2	63,9	100,0
Bamako	1,7	0,5	7,5	13,3	27,3	21,4	17,6	10,8	100,0
Milieu									
Urbain	6,3	3,2	11,9	15,3	24,6	16,5	13,6	8,6	100,0
'Bamako	1,7	0,5	7,5	13,3	27,3	21,4	17,6	10,8	100,0
'Autres villes	11,3	6,1	16,6	17,4	21,7	11,2	9,4	6,4	100,0
Rural	22,1	6,4	16,9	16,8	19,1	9,0	6,9	2,8	100,0
Sexe du chef de ménage									
Masculin	17,5	5,5	15,2	16,4	20,8	11,2	8,8	4,5	100,0
Féminin	15,3	4,4	18,6	15,4	19,7	11,7	10,0	5,0	100,0
Ensemble	17,4	5,5	15,4	16,3	20,7	11,2	8,9	4,6	100,0

Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)

La situation financière des ménages a été captée dans l'enquête. Selon les résultats, près d'un ménage sur deux (49,4 %) estime qu'il arrive juste à l'équilibre c'est à dire que le ménage gagne autant qu'il consomme. Environ un ménage sur cinq (20,5 %) déclare qu'il arrive à faire de l'épargne. Enfin, environ trois ménages sur dix déclarent qu'ils sont obligés soit de tirer sur les réserves, soit de s'endetter ou qu'ils ont bénéficié d'un appui.

Tableau IV- 6: Répartition des ménages par région, milieu et sexe du chef de ménage selon leur situation financière actuelle (%)

	Vous arriviez à épargner beaucoup	Vous arriviez à épargner un peu d'argent	Vous arriviez tout juste à l'équilibre	Vous êtes obligé de tirer sur vos réserves	Vous êtes obligés de vous endetter	Vous aviez bénéficié d'un appui	Total
Région							
Kayes	0,0	14,5	52,9	9,2	16,4	7,0	100,0
Koulikoro	11,9	8,2	47,6	20,4	9,4	2,5	100,0
Sikasso	0,6	29,6	46,1	9,2	13,6	0,8	100,0
Ségou	3,1	23,8	50,2	10,9	7,7	4,3	100,0
Mopti	1,9	9,8	47,1	21,8	14,9	4,5	100,0
Tombouctou	0,2	4,7	42,0	16,8	33,2	3,1	100,0
Gao	0,0	1,9	61,8	9,6	26,6	0,0	100,0
Kidal	1,0	3,1	44,9	16,2	33,7	1,1	100,0
Bamako	2,4	31,5	52,2	2,2	9,3	2,4	100,0
Milieu							
Urbain	2,5	25,5	50,3	6,1	13,3	2,3	100,0
'Bamako	2,4	31,5	52,2	2,2	9,3	2,4	100,0
'Autres villes	2,6	19,1	48,4	10,1	17,6	2,3	100,0
Rural	3,2	14,1	48,9	15,4	14,7	3,7	100,0
Sexe du chef de ménage							
Masculin	3,1	17,6	49,3	13,0	13,9	3,1	100,0
Féminin	0,8	15,8	49,6	7,0	20,0	6,8	100,0
Ensemble	3,0	17,5	49,4	12,6	14,3	3,3	100,0

Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)

4.2. Opinions des ménages sur les actions prioritaires à mener pour sortir de la pauvreté

L'opinion de la communauté à travers celle des ménages qui la composent, est un indicateur assez pertinent pour cibler les interventions dans le cadre d'une politique de développement axée sur une approche participative.

Dans cette enquête, les ménages se sont prononcés par rapport aux actions prioritaires des autorités en matière de lutte contre la pauvreté.

Dans l'ensemble, près d'un ménage sur cinq (19,6 %), estime que leur niveau de vie s'est amélioré au cours de l'année écoulée, contre 25,9 % des ménages qui affirment une dégradation. Cependant, 54,5 % des ménages déclarent que leur niveau de vie s'est maintenu au cours des 12 derniers mois.

En examinant les résultats selon le sexe, on note que dans les ménages où le chef est une femme, 29,0 % d'entre eux estiment que leur situation s'est dégradée, contre 25,6 % pour les chefs de ménages masculins.

Ce résultat, selon le milieu de résidence, montre qu'il n'y a pas une seule tendance. Alors qu'en milieu rural, la tendance de dégradation est plus élevée (27,5 % contre 21,9 % en urbain), la tendance à l'amélioration est également plus élevée en milieu urbain (21,3 % contre 15,7 %). En milieu urbain, la tendance est plus au maintien par rapport au rural (62,4 % contre 51,1 %).

Tableau IV- 7: Répartition des ménages par région, milieu et sexe du chef de ménage selon leur perception sur le changement de leur niveau de vie (%)

	Amélioré	Maintenu	Dégradé	Total
Région				
Kayes	34,8	49,3	15,9	100,0
Koulikoro	25,7	62,5	11,8	100,0
Sikasso	44,0	39,6	16,4	100,0
Ségou	23,4	64,3	12,3	100,0
Mopti	7,2	38,3	54,5	100,0
Tombouctou	1,6	40,0	58,5	100,0
Gao	1,5	71,3	27,2	100,0
Kidal	2,1	29,6	68,3	100,0
Bamako	5,9	73,3	20,8	100,0
Milieu				
Urbain	15,7	62,4	21,9	100,0
'Bamako	5,9	73,3	20,8	100,0
'Autres villes	25,9	51,0	23,1	100,0
Rural	21,3	51,1	27,5	100,0
Sexe du chef de ménage				
Masculin	20,2	54,2	25,6	100,0
Féminin	10,9	60,1	29,0	100,0
Ensemble	19,6	54,5	25,9	100,0

Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)

Selon les opinions des ménages sur les actions prioritaires des autorités en faveur de la lutte contre la pauvreté, plus d'un ménage sur deux (56,7 %) estiment que les politiques des autorités sont inefficaces

et 19,3 % des ménages n'ont pas tranché sur la question. Seulement un peu plus d'un ménage sur cinq (23,9 %) pensent que les politiques des autorités sont efficaces.

Tableau IV- 8: Répartition des ménages par région, milieu et sexe du chef de ménage selon leur opinion sur l'efficacité des actions des autorités en matière de lutte contre la pauvreté (%)

	Efficace	Non efficace	Ne sait pas	Total
Région				
Kayes	16,6	73,9	9,5	100,0
Koulikoro	26,8	59,3	13,8	100,0
Sikasso	25,7	51,8	22,5	100,0
Ségou	39,0	44,0	17,1	100,0
Mopti	21,5	61,3	17,3	100,0
Tombouctou	22,2	38,5	39,3	100,0
Gao	4,0	71,0	25,0	100,0
Kidal	1,6	78,6	19,9	100,0
Bamako	21,0	56,9	22,1	100,0
Milieu				
Urbain	24,1	56,2	19,7	100,0
'Bamako	21,0	56,9	22,1	100,0
'Autres villes	27,4	55,5	17,1	100,0
Rural	23,9	56,9	19,2	100,0
Sexe du chef de ménage				
Masculin	24,0	57,0	19,0	100,0
Féminin	23,9	52,1	23,9	100,0
Ensemble	23,9	56,7	19,3	100,0

Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)

Pour aider les autorités à mener les actions prioritaires de lutte contre la pauvreté, les avis des ménages ont été recueillis et se présentent comme suit :

Les résultats montrent que les actions de lutte contre la pauvreté devraient se focaliser sur la création d'emploi (32,5 %) et la sécurité alimentaire (27,5 %). En milieu urbain, c'est la création d'emploi (47,4 %) qui préoccupe le plus tandis qu'en milieu rural c'est la sécurité alimentaire qui constitue la priorité avec 31,4 %.

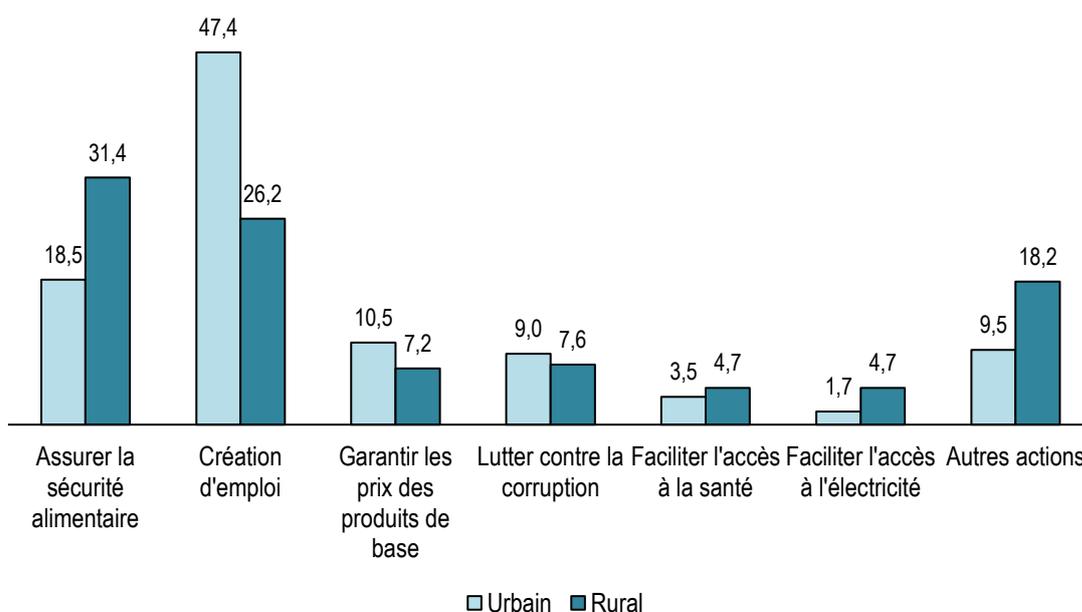
Tableau IV- 9: Répartition des ménages par région, milieu et le sexe du chef de ménage selon les actions prioritaires des autorités

	Assurer la sécurité alimentaire	Création d'emploi	Garantir les prix des produits de base	Lutter contre la corruption	Faciliter l'accès à la santé	Faciliter l'accès à l'électricité	Autres actions	Total
Région								
Kayes	24,5	29,8	8,9	5,2	5,3	11,6	14,7	100,0
Koulikoro	34,1	31,7	3,2	12,6	2,4	4,5	11,4	100,0
Sikasso	17,2	41,6	13,8	4,9	6,0	1,9	14,6	100,0
Ségou	30,0	23,4	10,6	10,6	6,5	4,3	14,5	100,0
Mopti	35,8	14,1	4,2	10,9	4,1	4,0	26,9	100,0
Tombouctou	31,2	33,6	0,7	0,1	3,6	0,3	30,4	100,0
Gao	46,8	45,6	1,3	0,8	0,8	0,2	4,5	100,0
Kidal	10,9	28,7	0,0	46,0	0,0	2,0	12,4	100,0

	Assurer la sécurité alimentaire	Création d'emploi	Garantir les prix des produits de base	Lutter contre la corruption	Faciliter l'accès à la santé	Faciliter l'accès à l'électricité	Autres actions	Total
Bamako	14,6	51,7	14,9	7,2	3,7	0,8	7,0	100,0
Milieu								
Urbain	18,5	47,4	10,5	9,0	3,5	1,7	9,5	100,0
'Bamako	14,6	51,7	14,9	7,2	3,7	0,8	7,0	100,0
'Autres villes	22,5	42,8	5,7	10,9	3,3	2,5	12,2	100,0
Rural	31,4	26,2	7,2	7,6	4,7	4,7	18,2	100,0
Sexe du chef de ménage								
Masculin	27,5	31,9	8,2	8,2	4,4	3,9	16,0	100,0
Féminin	28,2	42,7	7,2	6,1	3,4	2,5	9,9	100,0
Ensemble	27,5	32,5	8,1	8,0	4,3	3,8	15,6	100,0

Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)

Graphique IV- 4 : Répartition des ménages par milieu et le sexe du chef de ménage selon les actions prioritaires des autorités



Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)

5. DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES

5.1. Dépenses totales

Les dépenses de consommation des ménages pour la période juillet-septembre 2019 sont estimées à 1217 milliards de FCFA contre 1278 milliards (sur la période d'Avril à Juin). La structure de dépenses de consommation de la période de référence est identique à celle de la période d'Avril à Juin 2018.

Dans l'ensemble, la dépense moyenne trimestrielle des ménages est estimée à 482 632 FCFA sur la période de référence. Elle a donc légèrement diminué par rapport au premier passage (505 790 FCFA). Quel que soit l'indicateur sur les dépenses (les dépenses par ménages, par tête et par équivalent adulte), le niveau a connu une baisse par rapport aux valeurs collectées pendant la période d'Avril à Juin.

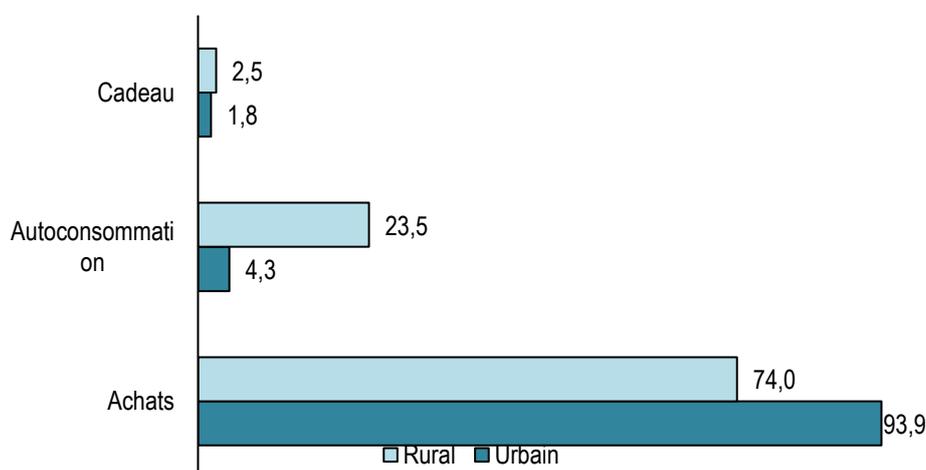
Tableau V- 1: Dépenses trimestrielles des selon le milieu de résidence (FCFA)

	Urbain		Rural		Ensemble	
	Moyenne	Total	Moyenne	Total	Moyenne	Total
Dépenses des ménages	681 389	514 251 955 677	397 755	702 952 257 193	482 632	1 217 204 212 870
Dépenses par tête	123 807		58 378		77 957	
Dépenses par équivalent adulte	159 367		76 938		101 605	

Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)

La consommation finale des ménages est estimée à partir des achats directs des biens et services sur le marché (biens ou services de consommation courante acquis sur les 3 derniers mois), de l'autoconsommation et des cadeaux.

Graphique V- 1: Proportion des dépenses selon milieu et le mode d'acquisition (%)



Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)

L'acquisition des biens et services par les ménages est caractérisée par une forte influence des échanges monétaires. Dans le milieu rural, la proportion des achats dans les dépenses totales est inférieure à celle du milieu urbain (74,0 % contre 93,9 % respectivement). Mais les deux proportions restent tout de même élevées.

Tableau V- 2: Structure de la consommation des ménages entre juin – septembre 2019 selon le mode d'acquisition (%)

Mode d'acquisition	Urbain		Rural		Ensemble	
	Avril-juin	Juillet-septembre	Avril-juin	Juillet-septembre	Avril-juin	Juillet-septembre
Achats	94,0	93,9	75,4	74,0	83,2	82,4
Autoconsommation	4,6	4,3	22,5	23,5	15,0	15,4
Cadeau	1,4	1,8	2,1	2,5	1,8	2,2
Total	100	100	100	100	100	100
Achats	47,4	48,1	52,6	51,9	100	100
Autoconsommation	12,8	11,9	87,2	88,1	100	100
Cadeau	32,8	34,8	67,2	65,2	100	100
Ensemble	42,0	42,2	58,0	57,8	100	100

Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)

On constate que 82,4 % des dépenses de consommation des ménages sont effectuées par achats contre 83,2 % sur la période avril-juin de la même année. Tandis que la part de l'autoconsommation est faible dans le milieu urbain (4,3 %) et constitue 23,5 % des dépenses en milieu rural.

5.2. Part des dépenses par fonction de consommation

L'analyse des dépenses est faite par fonction de consommation. Un regroupement de l'ensemble des dépenses est fait entre 12 fonctions de consommation comme on peut le constater dans le tableau ci-dessous. Ainsi, on présente dans ce tableau la part allouée à chaque fonction de consommation et par milieu.

Dans ce passage, les ménages ont mis 69,4 % de leurs dépenses totales dans l'alimentaire contre 63,4 % au premier passage. La part budgétaire de cette fonction est plus importante dans le milieu rural que dans le milieu urbain (78,4 % contre 57,0 %).

Tableau V- 3 : Part des dépenses par fonctions de consommation selon le milieu de résidence

Fonction	Urbain		Rural		Ensemble	
	Montant trimestriel (milliard de FCFA)	Part budgétaire %	Montant trimestriel (milliard de FCFA)	Part budgétaire %	Montant trimestriel (milliard de FCFA)	Part budgétaire %
Part des dépenses des fonctions de consommation en Juillet – Septembre 2018 selon le milieu de résidence						
Alimentation et Boissons non alcoolisées	293,1	57,0	551,3	78,4	844,4	69,4
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	1,7	0,3	1,9	0,3	3,6	0,3
Articles d'Habilllements et Chaussures	45,0	8,7	50,5	7,2	95,5	7,8
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	63,5	12,4	16,3	2,3	79,8	6,6
Meubles, Articles de ménages et Entretien	9,2	1,8	12,6	1,8	21,8	1,8
Santé	10,7	2,1	15,7	2,2	26,4	2,2
Transport	38,0	7,4	23,6	3,4	61,6	5,1
Communication	19,7	3,8	13,2	1,9	33,0	2,7
Loisirs et Cultures	8,1	1,6	4,1	0,6	12,2	1,0
Enseignements	2,3	0,4	0,7	0,1	3,0	0,2
Restaurants et Hôtels	1,9	0,4	0,7	0,1	2,7	0,2
Biens et services Divers	20,9	4,1	12,4	1,8	33,3	2,7
Total	514,3	100,0	703,0	100,0	1217,2	100,0
Part des dépenses des fonctions de consommation en Avril – Juin 2018 selon le milieu de résidence						
Alimentation et Boissons non alcoolisées	281,7	51,3	528,9	72,5	810,6	63,4
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	1,9	0,3	2,3	0,3	4,2	0,3

Fonction	Urbain		Rural		Ensemble	
	Montant trimestriel (milliard de FCFA)	Part budgétaire %	Montant trimestriel (milliard de FCFA)	Part budgétaire %	Montant trimestriel (milliard de FCFA)	Part budgétaire %
Articles d'Habilllements et Chaussures	48,1	8,8	53,2	7,3	101,3	7,9
Logements, Eau, Électricité, Gaz et Autres Combustibles	69,4	12,6	18,0	2,5	87,4	6,8
Meubles, Articles de ménages et Entretien	13,6	2,5	19,4	2,7	33,0	2,6
Santé	15,3	2,8	22,1	3,0	37,3	2,9
Transport	48,5	8,8	37,5	5,1	86,0	6,7
Communication	25,6	4,7	18,3	2,5	44,0	3,4
Loisirs et Cultures	11,4	2,1	11,2	1,5	22,6	1,8
Enseignements	10,5	1,9	2,6	0,4	13,1	1,0
Restaurants et Hôtels	2,2	0,4	0,8	0,1	3,0	0,2
Biens et Services Divers	21,1	3,8	14,7	2,0	35,8	2,8
Total	549,2	100,0	729,1	100,0	1278,3	100,0

Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)

ANNEXES

Tableau A- 1 : Taux de morbidité par région, milieu et niveau d'instruction selon le groupe d'âge (%)

	Moins de 5 ans	5 - 10 ans	11 -14 ans	15 - 59 ans	60 ans et plus	Ensemble
Région						
Kayes	27,7	18,8	16,6	17,8	29,6	20,5
Koulikoro	24,8	24,7	19,4	19,0	32,6	22,1
Sikasso	26,1	20,4	12,9	16,6	30,4	19,7
Ségou	29,7	23,9	17,8	14,6	37,6	21,0
Mopti	43,5	25,4	21,1	25,2	53,6	30,3
Tombouctou	67,2	52,3	40,1	61,9	64,2	59,4
Kidal	18,1	13,4	16,4	23,9	29,2	19,9
Gao	32,1	23,4	20,3	19,0	45,1	23,2
Bamako	27,7	18,8	16,6	17,8	29,6	20,5
Milieu						
Urbain	32,4	22,4	19,9	21,0	42,6	24,1
Rural	31,4	24,1	18,0	20,7	37,1	24,2
Niveau d'instruction du chef de ménage						
Aucun niveau	31,6	24,5	16,4	22,1	39,0	26,0
Fondamental I	0,0	22,2	19,3	18,5	28,4	20,2
Fondamental II	0,0	31,5	20,3	18,6	33,7	19,1
Secondaire	-	-	-	17,5	40,2	19,2
Supérieur	-	-	-	14,6	42,5	18,2
Ensemble	31,6	23,7	18,5	20,8	38,4	24,2

Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)

Tableau A- 2 : Prévalence de certaines maladies au cours des 3 derniers mois, selon la région, le milieu, le sexe et le groupe d'âge (%)

	Paludisme	Diarrhée	Douleurs dans le dos/membre/articulations	Toux	Problème de peau	Problème d'oreille/nez/gorge	Problème d'oeil	Problème dentaire	Blessure/fracture/entorse	Tension/Diabète	Maux de ventre	Maux de tête/céphalées	Autres	Population Totale
Région														
Kayes	14,5	1,2	2,1	2,5	0,2	0,1	0,2	0,1	0,3	0,4	1,0	1,0	0,5	2 711 190
Koulikoro	14,6	0,5	2,1	0,9	0,1	0,2	0,1	0,1	0,8	0,3	1,3	1,0	0,2	3 290 774
Sikasso	15,8	0,3	1,3	0,5	0,2	0,0	0,1	0,1	0,4	0,5	0,4	0,4	0,5	3 613 897
Ségou	12,6	0,5	1,7	3,1	0,1	0,1	0,2	0,0	0,3	0,4	1,3	1,3	0,8	3 179 828
Mopti	17,5	1,3	3,2	2,2	0,4	0,3	0,5	0,3	0,8	0,4	2,1	2,4	0,7	2 782 065
Tombouctou	52,6	0,5	16,4	25,0	0,0	0,1	0,4	0,0	2,3	1,1	12,6	15,5	0,1	921 116
Gao	15,7	0,7	2,5	0,0	0,3	0,8	0,2	0,0	0,0	0,4	2,4	0,7	0,2	754 172
Kidal	13,2	0,0	1,5	3,2	0,1	0,1	0,6	0,0	0,1	0,7	1,7	1,1	0,0	95 427
Bamako	13,2	0,0	1,5	3,2	0,1	0,1	0,6	0,0	0,1	0,7	1,7	1,1	0,0	2 624 530
Milieu														
Urbain	13,7	0,3	2,1	2,0	0,4	0,3	0,3	0,4	0,4	1,0	2,0	1,4	3,0	5 192 980
Rural	17,0	0,8	2,9	3,0	0,2	0,1	0,2	0,1	0,6	0,4	1,8	1,9	0,4	14 780 020
Sexe														
Masculin	15,4	0,6	2,9	2,9	0,2	0,1	0,3	0,1	0,8	0,5	1,1	1,7	1,0	10 042 210
Féminin	16,9	0,7	2,4	2,6	0,3	0,2	0,1	0,2	0,3	0,6	2,6	1,9	1,2	9 930 790
Groupe d'âge														
Moins de 5 ans	22,6	2,3	0,2	5,7	0,6	0,2	0,1	0,1	0,2	0,0	1,2	1,2	1,4	3 701 155
5 - 10 ans	19,6	0,4	0,2	2,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,4	0,0	0,7	1,0	0,8	4 057 706
11 -14 ans	13,7	0,3	0,1	1,5	0,3	0,2	0,1	0,1	0,6	0,0	1,1	1,2	0,8	1 951 417
15 - 59 ans	13,2	0,2	3,4	2,2	0,1	0,2	0,1	0,2	0,7	0,4	2,9	2,4	1,1	9 125 876
60 ans et plus	10,7	0,5	19,0	2,0	0,4	0,4	2,5	0,2	1,1	6,1	0,9	2,7	1,4	1 136 846
Ensemble	16,1	0,7	2,7	2,7	0,2	0,2	0,2	0,2	0,6	0,5	1,8	1,8	1,1	19 973 000

Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)

Tableau A- 3 : Taux de fréquentation des infrastructures sanitaires, selon la région, le milieu et le niveau

	Hôpital public	CSCOM	CSRef ou des Cercles	Cabinet 43medical/ Dentiste privé	Cabinet de soins privé	Clinique privée	Guérisseur/Marabout	Pharmacie/Pharmacien	Centre de santé confessionnel	Autres Public	Autres Privés ou ONG
Région											
Kayes	6,3	82,1	4,8	0,0	1,1	1,2	0,6	0,2	0,0	3,5	0,3
Koulikoro	6,1	61,9	1,5	0,0	9,1	4,7	4,4	7,7	3,0	1,4	0,3
Sikasso	1,6	54,0	7,7	0,1	17,5	3,2	2,9	0,1	0,0	5,8	6,9
Ségou	2,6	52,2	7,9	0,0	2,1	0,1	33,1	1,2	0,6	0,0	0,2
Mopti	3,2	44,1	8,2	0,0	0,1	0,3	36,0	4,3	0,2	0,4	3,1
Tombouctou	9,9	69,3	12,9	0,0	0,0	0,1	7,1	0,0	0,0	0,7	0,0
Gao	20,3	58,0	18,5	0,0	1,7	0,1	0,2	0,0	0,0	0,8	0,4
Kidal	0,0	55,3	36,2	0,0	0,9	6,4	0,6	0,6	0,0	0,0	0,0
Bamako	16,8	37,6	10,5	0,4	9,8	11,6	4,7	7,3	0,2	0,7	0,5
Milieu											
Urbain	15,3	38,3	15,4	0,2	5,9	7,1	8,6	5,5	0,3	1,6	1,7
Rural	2,8	62,8	4,2	0,0	6,0	1,4	16,0	2,3	0,7	1,8	2,0
Groupe d'âge											
Moins de 5 ans	2,8	59,2	7,0	0,1	7,0	2,1	13,9	3,5	0,4	1,6	2,3
5 - 10 ans	3,1	58,9	4,7	0,1	7,3	2,9	14,2	3,9	0,8	2,4	1,6
11 -14 ans	7,3	58,0	8,8	0,0	4,6	3,1	11,6	3,9	0,1	1,3	1,5
15 - 59 ans	8,8	53,3	8,8	0,1	5,3	4,1	12,5	3,1	0,6	1,6	2,0
60 ans et plus	19,2	34,7	13,0	0,2	4,5	4,3	17,8	2,9	0,8	1,7	1,0
Niveau d'instruction du chef de ménage											
Aucun niveau	5,6	54,8	7,4	0,1	5,7	2,1	16,8	3,1	0,5	1,8	2,1
Fondamental I	8,3	61,5	7,8	0,1	5,5	3,9	5,6	3,1	0,7	2,0	1,4
Fondamental II	12,5	49,1	10,4	0,2	9,8	9,6	2,3	4,2	0,2	1,0	0,7
Secondaire	18,8	32,4	18,0	0,0	3,9	12,2	2,1	6,9	2,6	1,8	1,4
Supérieur	18,8	24,4	11,4	0,0	9,4	21,5	0,0	12,5	0,0	1,9	0,0
Ensemble	6,9	54,6	7,9	0,1	6,0	3,3	13,5	3,4	0,6	1,7	1,9

scolaire du ménage

Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)

Tableau A- 4 : Opinion de la population malade et n'ayant pas utilisé de service médical par région, milieu et niveau d'instruction du chef de ménage selon les raisons de non-utilisation (%)

	Pas nécessaire	Trop cher	Trop éloigné	Manque de confiance	Automédication	Autres
Région						
Kayes	26,6	1,0	0,0	,0	72,1	0,5
Koulikoro	36,5	0,7	0,0	,2	62,5	0,1
Sikasso	10,1	2,0	0,0	,1	88,2	2,7
Ségou	10,4	2,7	0,5	,2	85,8	0,4
Mopti	13,4	20,2	10,2	1,1	63,9	0,2
Tombouctou	20,2	46,3	1,4	,5	31,6	0,0
Gao	18,2	2,0	0,4	,4	80,7	0,0
Kidal	3,5	1,4	2,7	,7	92,2	0,2
Bamako	61,1	1,9	0,1	,0	36,8	0,7
Milieu						
Urbain	40,3	8,9	0,3	,4	50,2	0,9
Rural	18,3	12,6	2,6	,4	68,0	0,5
Niveau d'instruction du chef de ménage						
Aucun niveau	20,6	12,6	2,4	,3	65,5	0,7
Fondamental I	25,3	9,1	1,7	,4	65,0	0,4
Fondamental II	36,2	11,7	1,5	1,2	54,5	0,1
Secondaire	44,2	1,5	0,0	,0	53,3	1,0
Supérieur	73,3	0,0	0,0	,0	29,4	0,0
Ensemble	22,6	11,8	2,2	0,4	64,5	0,6

Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)

Tableau A- 5 : Répartition des ménages (en %) par région et milieu de résidence, selon l'appréciation du niveau de vie par rapport à la situation de pauvreté (chef de ménage masculin)

	Pauvres	Ni pauvres ni riches	Riches	Total
Région				
Kayes	42,5	57,1	0,4	100
Koulikoro	67,2	29,8	3,0	100
Sikasso	39,1	59,3	1,6	100
Ségou	36,6	62,6	0,8	100
Mopti	75,8	23,2	1,0	100
Tombouctou	43,1	54,1	2,8	100
Gao	23,7	73,4	2,9	100
Kidal	31,5	65,5	2,9	101
Bamako	40,2	55,6	4,2	100
Milieu				
Urbain	40,6	56,1	3,3	100
Rural	51,9	46,7	1,4	100
Ensemble	48,7	49,3	2,0	100

Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)

Tableau A- 6 : Répartition des ménages (en %) par région et milieu de résidence, selon l'appréciation du niveau de vie par rapport à la situation de pauvreté (chef de ménage féminin)

	Pauvres	Ni pauvres ni riches	Riches	Total
Région				
Kayes	44,2	54,6	1,3	100
Koulikoro	74,5	19,3	6,2	100
Sikasso	60,8	39,2	0,0	100
Ségou	64,8	34,1	1,0	100
Mopti	87,8	12,2	0,0	100
Tombouctou	47,7	51,8	0,5	100
Gao	51,4	48,6	0,0	100
Kidal	46,5	53,5	0,0	101
Bamako	37,3	58,9	3,8	100
Milieu				
Urbain	50,2	47,5	2,3	100
Rural	58,2	40,9	0,9	100
Ensemble	53,7	44,6	1,7	100

Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)

Tableau A- 7 : Répartition des ménages par région, milieu et sexe, selon le degré de satisfaction des besoins alimentaires « Prendre trois repas tous les jours »

	Très satisfait	Satisfait	Pas vraiment satisfait	Pas du tout satisfait	Total
Région					
Kayes	1,5	51,2	45,2	2,0	100
Koulikoro	7,9	54,2	34,8	3,1	100
Sikasso	19,9	48,9	25,4	5,8	100
Ségou	11,7	49,2	35,0	4,2	100
Mopti	1,2	56,6	37,3	4,9	100
Tombouctou	0,3	49,6	39,4	10,7	100
Gao	0,7	60,7	38,4	0,2	100
Kidal	2,7	63,7	33,0	0,6	100
Bamako	5,5	71,5	21,3	1,7	100
Milieu					
Urbain	7,5	63,4	26,5	2,6	100
Rural	6,7	52,0	36,7	4,6	100
Sexe du chef de ménage (ou du répondant)					
Masculin	7,1	55,1	33,8	3,9	100
Féminin	3,4	60,4	31,8	4,5	100
Ensemble	6,9	55,4	33,7	4,0	100

Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)

Tableau A- 8 : Répartition des ménages par région, milieu et sexe, selon le degré de satisfaction des besoins en « logements » (en %)

	Très satisfait	Satisfait	Pas vraiment satisfait	Pas du tout satisfait	Total
Région					
Kayes	1,0	40,4	47,5	11,1	100
Koulikoro	3,1	35,2	54,5	7,2	100
Sikasso	16,4	39,2	29,0	15,4	100
Ségou	8,1	48,6	41,3	2,0	100
Mopti	0,5	31,2	59,2	9,1	100
Tombouctou	0,2	43,6	44,7	11,5	100
Gao	0,4	66,5	32,8	0,3	100
Kidal	0,2	37,1	57,5	5,2	100
Bamako	4,0	46,3	40,6	9,0	100
Milieu					
Urbain	4,8	45,7	40,9	8,6	100
Rural	4,7	40,2	46,7	8,4	100
Sexe du chef de ménage (ou du répondant)					
Masculin	4,9	41,4	45,2	8,5	100
Féminin	2,7	47,9	41,3	8,2	100
Ensemble	4,7	41,8	45,0	8,4	100

Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)

Tableau A- 9: Répartition des ménages par région, milieu et sexe, selon le degré de satisfaction des besoins « d'Accès à l'eau potable »

	Très satisfait	Satisfait	Pas vraiment satisfait	Pas du tout satisfait	Total
Région					
Kayes	1,9	44,3	43,1	10,7	100
Koulikoro	3,3	20,8	61,5	14,4	100
Sikasso	17,8	38,9	29,2	14,0	100
Ségou	1,2	23,6	58,7	16,6	100
Mopti	2,0	44,7	43,8	9,5	100
Tombouctou	0,5	27,9	59,0	12,7	100
Gao	-	20,8	71,3	7,9	100
Kidal	0,2	11,2	35,9	52,7	100
Bamako	2,8	68,5	25,9	2,7	100
Milieu					
Urbain	4,9	57,0	31,7	6,4	100
Rural	3,6	29,9	52,7	13,8	100
Sexe du chef de ménage (ou du répondant)					
Masculin	4,1	37,4	46,8	11,7	100
Féminin	2,3	47,6	40,9	9,2	100
Ensemble	4,0	38,0	46,4	11,6	100

Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)

Tableau A- 10 : Répartition des ménages par région, milieu et sexe, selon le degré de satisfaction des besoins « d'Accès à l'électricité »

	Très satisfait	Satisfait	Pas vraiment satisfait	Pas du tout satisfait	Total
Région					
Kayes	5,6	12,1	49,2	38,1	100
Koulikoro	3,1	9,3	63,4	24,2	100
Sikasso	13,8	31,7	23,8	30,7	100
Ségou	0,6	9,7	57,2	32,5	100
Mopti	0,9	9,7	30,5	58,9	100
Tombouctou	0,4	11,1	55,6	32,9	100
Gao	-	14,4	62,1	23,5	100
Kidal	0,2	14,8	33,9	51,1	100
Bamako	2,2	76,7	18,8	2,3	100
Milieu					
Urbain	4,4	57,7	27,1	10,8	100
Rural	2,3	8,9	49,2	39,6	100
Sexe du chef de ménage (ou du répondant)					
Masculin	3,0	22,8	42,9	31,4	100
Féminin	1,9	34,7	37,4	25,9	100
Ensemble	2,9	23,5	42,6	31,0	100

Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)

Tableau A- 11: Répartition des ménages par région, milieu et sexe, selon le degré de satisfaction des besoins « Soins et médicaments en cas de maladie »

	Très satisfait	Satisfait	Pas vraiment satisfait	Pas du tout satisfait	Total
Région					
Kayes	5,6	26,8	54,1	13,5	100
Koulikoro	2,3	23,1	55,1	19,4	100
Sikasso	17,6	41,2	29,3	11,9	100
Ségou	0,7	21,7	65,2	12,4	100
Mopti	-	22,5	57,2	20,2	100
Tombouctou	0,1	16,3	69,7	13,9	100
Gao	-	31,4	66,8	1,7	100
Kidal	0,2	7,8	35,0	57,0	100
Bamako	1,8	56,8	39,5	1,9	100
Milieu					
Urbain	3,8	49,8	41,6	4,8	100
Rural	3,7	22,3	57,5	16,5	100
Sexe du chef de ménage (ou du répondant)					
Masculin	3,8	30,2	52,9	13,2	100
Féminin	2,1	36,6	50,2	11,0	100
Ensemble	3,7	30,6	52,7	13,0	100

Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)

Tableau A- 12: Répartition des ménages par région, milieu et sexe, selon le degré de satisfaction des besoins « Éducation des enfants »

	Très satisfait	Satisfait	Pas vraiment satisfait	Pas du tout satisfait	Total
Région					
Kayes	8,5	28,3	55,6	7,7	100
Koulikoro	4,1	23,9	58,3	13,7	100
Sikasso	13,5	43,9	34,0	8,5	100
Ségou	1,9	33,1	59,7	5,4	100
Mopti	4,1	35,7	49,3	11,0	100
Tombouctou	0,2	24,8	61,9	13,2	100
Gao	0,0	39,4	59,1	1,5	100
Kidal	0,2	4,8	41,8	53,1	100
Bamako	1,4	64,3	32,4	1,8	100
Milieu					
Urbain	4,1	56,0	35,4	4,5	100
Rural	4,7	29,3	55,9	10,0	100
Sexe du chef de ménage (ou du répondant)					
Masculin	4,5	36,9	50,1	8,4	100
Féminin	4,8	43,0	44,9	7,3	100
Ensemble	4,5	37,3	49,8	8,4	100

Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)

Tableau A.13 : Répartition des dépenses trimestrielles des ménages par fonction et par région (en milliards de FCFA)

	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	153,7	117,3	115,7	98,5	104,9	48,0	29,3	18,3	158,6	844,4
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,2	0,2	0,6	0,5	0,3	0,4	0,0	0,3	1,1	3,6
Articles d'Habillements et Chaussures	9,7	15,6	11,1	9,1	10,1	4,6	1,9	3,2	30,0	95,5
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	3,3	2,6	6,2	5,0	3,8	2,9	2,1	6,8	47,1	79,8
Meubles, Articles de ménages et Entretien	3,3	1,7	2,8	4,3	1,9	0,7	0,6	0,3	6,2	21,8
Santé	3,1	4,2	4,5	2,2	2,7	2,2	0,8	0,2	6,5	26,4
Transport	5,2	3,2	10,1	5,0	4,3	1,6	0,3	1,0	30,9	61,6
Communication	4,1	1,9	4,3	2,6	2,4	1,4	0,5	1,3	14,5	33,0
Loisirs et Cultures	0,9	0,1	0,3	1,4	0,3	1,8	0,2	0,1	7,1	12,2
Enseignements	0,2	0,5	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	1,9	3,0
Restaurants et Hôtels	0,0	0,6	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,7	2,7
Biens et services Divers	2,0	4,3	2,3	2,4	2,0	2,7	0,1	0,1	17,5	33,3
Total	185,8	152,2	158,2	131,2	132,8	66,4	35,9	31,7	323,1	1217,2

Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)